LE PAYS.

VOL. VI. MONTREAL, JEUDI MIDI, 25 JUIN 1857. No. 67.

CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

ARRANGEMENT D'ETE.

DEPUIS et après LUNDI, le 1er Juin, les Convois voyageront comme suit :—

DIVISION EST.

Le Vapeur Traversier quittera le Quai au pied de la Place Jacques Cartier avec les Passagers pour le Convoi Direct allant à PORTLAND, BOSTON et QUEBEC........à 7.00 A.M.
Le CONVOI d'ACCOMMODEMENT, arrêtant le soir à SHERBROOKE........à 4.00 P.M.
CONVOI EXPRES pour QUEBEC, à 5.00 P.M.

DIVISION OUEST.

• Le Convoi Exprès pour Toronto, arrêtant aux principales Stations, quittera la Pointe St. Charles........à 7.00 A.M.
• Le CONVOI de NUIT pour la MALLE........à 7.45 P.M.
• Les Convois se reliant à Toronto avec les Convois Exprès et de la Malle du Chemin de Fer Great Western pour Hamilton, Détroit, Chicago, et toutes les places à l'Ouest.

S. P. BIDDER,
Gérant Général.
2 juin. aa—117

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

EXPRES DE QUEBEC.

LE TRAIN EXPRES commencera à marcher entre MONTREAL et QUEBEC, LUNDI, 1er Juin, et quittera Montréal à 5:00 P.M.

TARIF :
Première Classe........................$3 00
Seconde Classe........................2 00

S. P. BIDDER,
Agent Général.
28 mai. am—56

GRANDES LIGNES
MÉRIDIONALES ET OCCIDENTALES
DES ETATS-UNIS.

1857. ARRANGEMENTS DE PRINTEMS.

CHEMIN DE FER CENTRAL DU VERMONT,
ET
VAPEURS DU LAC CHAMPLAIN.

LES Voyageurs quittent Montréal par le Vapeur "IRON DUKE" à 3.00 P.M., St. Lambert à 3.30 P.M., et vont prendre à 5.45 P.M. à Rouse Point les Chars du Chemin de Fer Central et les Vapeurs du Lac Champlain.

Les Voyageurs pour BOSTON, LOWELL, WORCESTER, NASHUA, LAWRENCE, MANCHESTER, PORTLAND, CONCORD, NEW YORK, NEW HAVEN, SPRINGFIELD, FITCHBURG, et toutes les Localités intermédiaires, logent à White River Junction ou Windsor, et arrivent de bonne heure le lendemain aux lieux susmentionnés.

Les Voyageurs pour WHITEHALL, SARATOGA, SCHENECTADY, TROY, ALBANY et NEW YORK, par les Vapeurs de Rouse's Point arrivent à Whitehal à 6.00 A.M., Troy 10.00 A.M., pour prendre les vapeurs de l'Hudson et le Chemin de Fer de New-York.

CADRES GRATIS sur le LAC CHAMPLAIN.

☞Prix à Troy, Albany et Schenectady, UNE PIASTRE DE MOINS que par une autre ligne, et au moyen de billets pour New-York par Vapeurs DEUX PIASERES DE MOINS. Les routes susnommées sont plus courtes et plus confortables que toute autre ligne.

Pour les Billets et autres renseignements s'adresser aux Bureaux des Compagnies Nos. 63, 65 et 68, Rue des Commissaires, Montréal.

PAUL MONDUU,
Agent général du C. F. C. du Vermont et des Vapeurs du Lac Champlain.
2 mai. 37

1857.
Ligne de Chemin de Fer Sud du Michigan.

BUFFALO A CHICAGO,

Toledo, Milwaukee, Racine, Lenoska, Waukegan, Galena, Rock Island, Burlington, Dubuque, Madison, Iowa City, St. Louis, St. Paul, et toutes les villes de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Les nouveaux vapeurs à basse pression suivants forment la ligne de

BUFFALO A TOLEDO,

Et relient là le

Chemin de Fer du Sud du Michigan et du Nord de l'Indiana,

242 Milles seulement jusqu'à Chicago.

LE WESTERN METROPOLIS, I. T. PHEATT, Comt. quitte Buffalo les lundis et jeudis.
LE CITY OF BUFFALO, cap. A. D. PERKINS, quitte Buffalo les mardis et vendredis.
LE SOUTHERN MICHIGAN, cap. L. B. GOLDSMITH part de Buffalo les mercredis et les samedis.

Ils partent du bassin de la ligne sud du chemin de fer du Michigan, au pied de Main street, à Buffalo, tous les soirs, le dimanche excepté, à 9 heures ou aussitôt après l'arrivée du train exprès de Boston, Albany et New-York, par Toledo, sans débarquer, où les voyageurs prennent le train exprès accéléré pour Chicago. Ils y arrivent le lendemain soir de leur départ de Buffalo. Là ils trouvent tous les chemins de fer qui vont à l'Ouest et au Sud-Ouest, et les vapeurs sur le lac Michigan.

Les voyageurs en donnant leurs billets à l'Agent des Wagons peuvent obtenir le transport de leurs effets au Bateau et pour la traversée.

Ceux qui se destinent au Kansas trouveront que cette route est très désirable pour la rapidité et le confort.

La ligne a des facilités sans rivales pour la prompte expédition des marchandises. Tous les colis devront être marqués " Care of C. Forbes," Agent de la Compagnie des Vapeurs, à Buffalo.

A Toledo, la ligne des bateaux se relie avec le Chemin de Fer de Toledo, Wabash, et Ouest.

Les voyageurs qui désirent ne pas quitter le Chemin de Fer, peuvent prendre le Chemin de Fer de la rive à Buffalo pour Toledo, ou le Chemin de Fer de Toronto sur le GREAT WESTERN, ou à Niagara, *viâ* GREAT WESTERN, directement à Détroit, de là par le Chemin de Fer du SUD du MICHIGAN et du NORD de L'INDIANA à Chicago et tous les points de l'Ouest, comme ci-dessus, où des connexions directes ont lieu sur les CHEMINS de FER SUD Du MICHIGAN ET NORD DE L'INDIANA.

On peut se procurer des BILLETS DIRECTS à tous les Bureaux de Chemins de Fer et Bateaux à Vapeur de l'Est ; des Agents de la Compagnie JOHN F. PORTER, 193, Broadway, New-York ; B. F. FIFIELD, Détroit ; GEO. M. GRAY, Chicago ; H. B. RITCHIE, pied de la Grande rue, Buffalo ; W. T. BARRON, écr., Bureau de la Ligne Américaine de Bateaux à Vapeur, No. 24, rue McGill, Montréal ; ou de J. W. CARPENTER, écr., Bureau No. 10, Place d'Armes.

SAM. BROWN, Surint. Général.
EZRA DOWNER, Agent voyageur.
7 avril. fm—34

CHEMINS DE FER.

ROUTE DE LA MALLE DE NEW-YORK ET BOSTON.

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT ET MONTREAL ET NEW YORK.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

LE Vapeur *Iron Duke* partira pour Montréal Sud et rejoindra les Trains pour Rouse's Point à 6 A. M. et 3 P. M., se joignant à Rouse's Point avec les vapeurs du lac Champlain, les Chemins de Fer du Vermont Central, de Rutland, Burlington et Ogdensburg.

Les voyageurs par le convoi du matin arriveront le même jour à Burlington, Ticonderoga, lac George, Saratoga, Troy, New-York, Boston et les points intermédiaires.

☞Il n'y a pas d'autre route qui aille à New-York ou Boston le même jour.

Ceux par le Train de l'après-midi arrivent à Boston de bonne heure le lendemain matin et à New-York dans l'après-midi. Cette route jusqu'à Boston est nouvelle et plus convenable que toute autre.

Les voyageurs par le chemin de Fer de Montréal et New-York à 3.30 P. M., rejoignent à Mooer's le Chemin de Fer de Plattsburg, se reliant aux chemins de Fer et Vapeurs, comme ci-dessus.

Les Trains qui s'arrêtent aux Stations Locales quittent Montreal pour Rouse's Point à 4.30 P.M.

Les Trains de la ligne de Montréal et New-York marcheront comme suit :

LES TRAINS QUITTENT MONTREAL :	LES TRAINS QUITTENT LACHINE :
7.15 p.m. avec les passagers pour le Lady Simson.	8.00 a.m.
8.30 a.m.	9.00 a.m. avec les passagers du Sud.
Midi avec les passagers des vapeurs de la Malle du H.-C.	12.30 p.m.
2.00 p.m. Ligne américaine du H.-C.	2.30 p.m.
3.30 p.m. Ligne directe du Sud.	4.00 "
5.00 p.m.	6.00 "
6.30 p.m.	7.00 "

On peut avoir des renseignements aux Bureaux respectifs des Compagnies, No. 67, Rue des Commissaires, et à la Station de la Rue Bonaventure.

26 mai. aa—55

AVIS DIVERS.

AVIS.

LE soussigné donne avis par le présent qu'il demandera à la corporation la permission d'élever une machine à vapeur dans sa maison, coin des rue Guillaume et St. Martin.

GEORGE COO.
18 juin. f—64

AVIS.

M. PIERRE PAYETTE, du St. Esprit, prévient le Public qu'il ne se rendra responsable d'aucune dette contractée par sa femme, née Domitilde Perrault.

PIERRE PAYETTE.
12 juin. bs—62

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations entre la succession de feu EDOUARD LEOPOLD CRESSE, sont priées de transmettre leurs comptes à L. O. DEMERS, écr., Avocat de Nicolet.

M. J. E. DE GERS CRESSÉ.
Nicolet, 1er juin 1857. am—59

AVIS.

LE Soussigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom ou celui de son épouse, sans un ordre écrit de sa main.

A. AUCLAIRE.
28 mai. am—56

AVIS.

LA multiplicité des Commissions dont a été chargé C. A. ROCHON l'ayant obligé d'augmenter le personnel de son Bureau, il s'est associé à GUILLAUME DAVID, afin de s'occuper d'une manière plus spéciale des commissions dont les Messieurs de la Ville et de la Campagne voudront bien les charger. Quant aux collectes surtout, G. DAVID s'occupera spécialement de la Ville, et C. A. ROCHON des Campagnes, qu'il visitera régulièrement.

Ils ne chargeront qu'à proportion des argents qu'ils percevront ou dont reconnaissance de la dette donnée par acte légal aura été acceptée par les Créanciers. Ils se chargeront aussi de toutes espèces d'agences ainsi que de la vente ou louage de propriétés, et ce à des conditions très faciles, assurant de ne rien négliger pour la prompte et bonne exécution de leurs commissions.

C. A. ROCHON, et
G. DAVID.
Bureau d'Agence de Montréal,
Rue Ste. Thérèse, No. 15.
14 mai. aa—50

DISSOLUTION DE SOCIETE.

AVIS est par le présent donné que la Société qui a ci-devant existé sous les nom et raison de E. et V. HUDON a été dissoute le 31 mars dernier de consentement mutuel. Toutes dettes dues à ou par la susdite Société, seront à l'avenir réglées et payées par VICTOR HUDON seul.

EPHREM HUDON,
VICTOR HUDON.
30 avril. 44

EN référant à la susdite dissolution, le Soussigné a l'honneur d'informer le public en général qu'il continuera dans les mêmes bâtisses ci-devant occupées par E. et V. HUDON, sous son nom seul et pour son compte, le commerce en général de

PRODUITS D'EPICERIES, VINS, ETC.,

Le tout importé directement de l'Etranger.

VICTOR HUDON,
No. 140, Rue St. Paul, et
27 et 28 Rue des Commissaires.
30 avril. 44

Notice Speciale.

LE SEUL PRETEUR SUR GAGE DANS LA CITÉ LICENCIÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE LA CITÉ.

No. 137, Rue Notre-Dame.

LE Soussigné avancera de l'Argent sur des BIJOUTERIES, MONTRES, HABITS, PELLETERIES, POELES, MEUBLES et autres articles à des taux raisonnables. Il a aussi en mains un Assortiment considérable et très joli de

MONTRES EN OR ET EN ARGENT,

Chaînes, Jones, Horloges et articles de goût, qu'il offre en vente aux prix des manufacturiers.

SIMON HART.

N.B.—On ne fait aucune transaction le samedi qu'après 7 heures P.M.
23 mai. fm—51

BATEAUX A VAPEUR.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

Nouvelle Ligne de Vapeurs
ENTRE
MONTREAL ET QUEBEC.

Les nouveaux et élégants VAPEURS

NAPOLEON ET VICTORIA,

ONT commencé leur LIGNE REGULIERE entre MONTREAL et QUEBEC et continueront durant la saison comme suit :

VAPEUR VICTORIA,

Capt. L. ST. LOUIS, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

VAPEUR NAPOLEON,

Capt. P. COTE, quittera pour Québec tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à six heures P.M.

Les deux Vapeurs toucheront à Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou au Bureau, coin des Rues St. Joseph et des Commissaires.

JOS. LEVY.
7 mai. 47

1857.

Arrangement Nouveau et Important

MALLE ROYALE.

LIGNE DIRECTE

Pour Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

PAS UN SEUL TRANSBORDEMENT.

LES steamers suivants de première classe avec Cabines sur le pont supérieur, composent cette ligne, savoir :—

KINGSTON, (de fer)......	Capitaine	Kelly.
BAN-HEE..............	"	Howard.
PASSPORT, (de fer)......	"	Harbottle.
ARABIAN..............	"	Maxwell.
CHAMPION.............	"	Sinclair.
MAGNET, (de fer).......	"	Twohy.

Ils sont faits expressément pour la navigation des Lacs et des Rivières. Ils sont commodes, forts et bien munis de tout ce qui est nécessaires à la sûreté ; et pourvus de toutes les améliorations modernes et le comfort désirables.

L'un de ces vapeurs part TOUS LES JOURS, du Bassin du Canal, Montréal, (dimanche excepté) à NEUF h. A. M., et de Lachine à l'arrivée du train de Montréal, de MIDI, pour les places ci-dessus et les ports intermédiaires, directement et sans transbordement, et se reliant comme suit :—

A HAMILTON, avec le Chemin de Fer " Great Western " pour London, Chatham, Windsor, Détroit, Chicago, Galena, St. Paul, Milwaukie, etc.

A TORONTO, avec le Chemin de Fer du Nord, pour Mackinaw, Green Bay et tous les Ports sur le Lac Michigan.

A NIAGARA, avec le Chemin de Fer de l'Erié et de l'Ontario, pour les Chutes de Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Colombus, Cincinnati, etc.

Aux Touristes ou à ceux qui cherchent le plaisir, cette ligne offre un moyen de transport désirable, comfortable, agréable et expéditif, passant au milieu des magnifique scènes du lac des MILLE ISLES, et tous

Les Rapides du St. Laurent le Jour.

Pour les Familles allant dans l'Ouest, l'avantage est sans pareil. Les steamers se rendent directement et sans transbordement, jusqu'au Dépôt du Chemin de Toronto et de Hamilton, l'ennui et les dommages causés par le transbordement du baggage (auxquels sont assujetties les autres lignes) se trouvent complètement évités.

☞Comme les steamers partent tard, les hommes d'affaires arriveront à destination avec aussi peu de perte de temps que par le Chemin de Fer.

On peut obtenir des billets ou autres informations de C. F. MUCKLE, aux Hôtels, à bord des steamers, ou à l'office, 40 rue McGill.

ALEX. MILLOY, Agent.
Ligne de la Malle Royale directe, 40 rue McGill, Montréal, 5 mai 1857. 46

1857.

STEAMERS DE LA MALLE
DE LA
RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE QUOTIDIENNE

De Montreal a la Cite d'Outaouais (Bytown

EN CONNEXION AVEC LES CHEMINS DE FER DE MONTREAL ET LACHINE, ET CARILLON ET GRENVILLE.

TRAJET FAIT DE JOUR

Le Steamer LADY SIMPSON, Capt. H. W. SHEPHERD, de LACHINE à CARILLON.
Le Steamer PHŒNIX, Capt. MCLACHINE, de GRENVILLE à la CITE D'OUTAOUAIS.

LES passagers et les malles pour l'Outaouais partent du DEPOT DE CHEMIN DE FER DE LACHINE, rue Bonaventure, par le Convoi de 7.15 A.M., tous les jours, (dimanche exceptés,) se reliant avec le steamer " *Lady Sympson* " à Lachine et le steamer " *Phœnix* " à Grenville. Les passagers pourront débarquer à toutes les principales stations le long du fleuve (où les bateaux arrêtent pour échanger les malles), et à la cité d'Outaouais de bonne heure, le même soir.

Cette route est la plus agréable et la moins dispendieuse pour la cité d'Outaouais. Les touristes et " les partis de plaisir" peuvent se procurer des Billets de Retour à des conditions libérales.

On peut obtenir de plus amples informations au Dépôt de Chemin de Fer de la rue Bonaventure et à bord du *Lady Simpson* à Lachine.

NOTE.—Afin d'éviter tout retard dans le transport du FRET par cette ligne, il devra être rendu au Dépot de la rue Bonaventure avant SIX heures du soir, pour être transporté par le bateau du lendemain.

5 mai. fm—46

AGENT DE CHANGE.

LE Soussigné prend la liberté d'informer ses Amis et le Public en général qu'il a ouvert un

BUREAU DE CHANGE

Pour l'échange des Billets étrangers, et l'achat de Lettres de Change sur autres pays. Il a l'honneur, en même temps, d'offrir ses services au public pour l'achat ou vente de toutes Actions et Effets de Commerce, tels que PARTS de BANQUES, de CHEMINS de FER, etc. ; enfin toutes Affaires à Commission qui lui seront confiées.

Par sa longue expérience des Affaires Financières, sa détermination et ponctualité à remplir les commandes qui lui seront confiées, il ôse promettre entière satisfaction aux personnes qui lui feront l'honneur de lui accorder leur patronage.

J. E. MALHIOT,
Agent de Change et Courtier,
50, Rue St. François-Xavier.
16 mai. bm—bps—49

A VENDRE, ETC.

A VENDRE.

UN SUPERBE CHALAN ou Bateau, à des conditions libérales.

S'adresser à BRAULT ET DORVAL,
No. 128, Rue Notre-Dame.
9 mai. 62

A VENDRE.

UN HARMONIUM FRANÇAIS à treize registres, de la facture de M. STEIN.

CONDITIONS LIBÉRALES.

S'adresser à J. B. ROLLAND,
Libraire, rue St. Vincent.
26 mai. 55

A VENDRE

UN SUPERBE TERRAIN situé COTEAU ST. LOUIS, de 6 arpens en superficie et tout complanté D'ARBRES FRUITIERS, avec une MAISON en pierre et autres bâtisses, très propres pour une résidence privée ou pour un Jardinier.

Pour les conditions s'adresser à
N. G. BOURBONNIÈRE, N. P.
23 mai. 54

CHOIX DE TERRAINS POUR FERME A VENDRE.

La Compagnie de Chemin de Fer de

L'ILLINOIS CENTRAL

Est maintenant préparée à vendre environ

1,500,000

ACRES DE BELLES TERRES CHOISIES

Pour Ferme, par

LOTS DE QUARANTE ACRES

Et au-dessus, à long crédit, et terme d'intérêt modique.

CES Terres ont été accordées par le Gouvernement pour aider à la construction de ce Chemin de Fer, et peuvent compter parmi les plus riches et les plus fertiles du monde. Elles s'étendent du Nord-est au Nord-ouest, au milieu même de l'Etat, jusqu'à l'extrême Sud, et comprennent toutes les variétés de climat et productions qu'on puisse trouver entre ces parallèles de latitude. La portion septentrionale est principalement en prairie, coupée de beaux bouquets d'arbres ; le bois de construction domine dans les sections du milieu et du Sud ; des clairières et des prairies superbes intersectent le tout.

Le climat est plus salubre, doux et tempéré que toute autre partie du pays ;—l'air est pur et vif ; les cours d'eau et des sources d'eau excellent abondent.

Il y existe des mines considérables de charbon bitumineux ; les combustibles sont en quantité et à bon marché. Sur beaucoup de points on peut l'avoir pour $2 et $4 la tonne ; le bois coûte à peu près le même prix la corde.

La pierre à bâtir, d'excellente qualité, abonde aussi ; on peut se la procurer presque pour les frais de transport.

La grande fertilité de ces terres qui sont d'une espèce noire et riche, de deux à cinq pieds de profondeur, et doucement onduleux—leur proximité de chemin, au moyen duquel on a toute facilité pour le voyage et le transport des produits aux principaux marchés du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest, et l'économie avec laquelle on peut les cultiver, en font un des meilleurs placements de fonds qu'on puisse trouver. Elles présentent aussi une occasion des plus favorables pour des personnes qui ont des habitudes industrieuses et de faibles moyens—occasion d'acquérir en quelques années une indépendance confortable.

Chicago est maintenant le plus grand marché au blé du monde—et la facilité et l'économie avec lesquels on peut transporter les produits de ces terres à ce marché, les rendent beaucoup plus profitables au prix demandé, que celles plus éloignées, au taux du Gouvernement—parce que le coût du transport est une taxe perpétuelle et qui doit être supportée par le producteur et défalqué de ses bénéfices sur le grain.

Le Titre est parfait—et quand les paiements finals sont faits, les Actes requérant la possession sont exécutés par des Fidéi-commissaires nommés par l'Etat, et de qui vient le droit, aux acquéreurs, qui leur transportent les Titres absolus, en Fief simple, franc et net de tout grèvement, obligation ou hypothèque. Les prix sont de $6 à $30, intérêt de 3 par cent.

Réduction de vingt par cent à ceux qui paieront comptant.

Ceux qui achètent à long crédit, donnent des billets payables en 2, 3, 4, 5 et 6 ans après date et sont tenus de défricher un dixième pendant cinq ans, de façon à avoir une moitié de la terre en culture à la fin de ce temps.

Des Arpenteurs compétents accompagneront gratis ceux qui désirent examiner ces terres ; et les aideront à faire les meilleurs choix.

Les terres non vendues sont aussi riches et précieuses que celles dont il a été disposé.

On peut se procurer gratis des brochures contenant des cartes donnant la description des terres et d'autres renseignements précieux pour les émigrants de l'Ouest, en s'adressant à

JOHN CORNING,
Agent gén. Buffalo, N.-Y.,
Ou à JOHN WILSON,
C. T. C. F. I. C. Chicago.
23 mai. aa—54

MAISONS ET TERRE A VENDRE.

LE soussigné offre en vente, à des conditions très favorables, les immeubles suivants :—

UNE TERRE de Deux arpents de front sur Quarante de profondeur, en culture, avec les bâtiments nécessaires, située à ST. GABRIEL de BRANDON, près du village.

S'adresser à D. SAUVAGEAU,
53, rue des Commissaires.
3 fév. 8

A VENDRE,

NOYER NOIR, bien sec ; Lattes, Madriers et Planches de Pin et Epinette, par

J. W. DEMERS,
Rue Latour.
9 janv. aa—58

W. TURNER,
AGENT D'ASSURANCE,
Maison, Propriétés Mobilières, Immobilières et Biens en général,
27, ST. FRANÇOIS-XAVIER,
MONTREAL.

Risques assurés aux bureaux de sécurité.
Registres des biens à vendre ou à louer.
Affaires d'assurance et agence en général ; transactions promptes et sûres.

ASSURANCES.

LE soussigné a l'honneur d'offrir ses services gratuits (sauf dans des circonstances spéciales), aux marchands, fabricants, manufacturiers de la ville et de la campagne ayant besoin d'ASSURANCE contre le FEU, la VIE et les désastres MARITIMES. Il s'engage vis-à-vis de ses clients, pourvu que les RISQUES qui lui seront confiés ne viendront que de maisons d'une *probité parfaite*, d'une *réputation établie*, pour des transactions honorables, et à un taux raisonnable.

D'après sa longue expérience dans les affaires d'ASSURANCE, le soussigné espère que ses services seront aussi profitables à ceux qui assurent qu'à ceux qui veulent s'assurer. Les premiers peuvent être certains que les risques leur seront exposés d'une façon claire, juste et exacte, au moyen de laquelle ils pourront préciser excatement les chances et le prix à demander ; les autres auront la certitude qu'ils sont assurés suivant leur *intention*, et protégés contre toute omission ou commission, par ignorance ou inadvertance, des actes, lesquels, bien que simples ou indifférents en apparence, ont pour effet parfois de soumettre leurs polices à des interprétations bien différentes de celles qu'ils leur avaient données ou de les changer entièrement—erreurs qui arrivent trop tard pour l'application d'un remède, en cas de différend. L'importance d'un tiers d'une personne parfaitement désintéressée est trop importante dans un cas de différend pour qu'il soit besoin de le démontrer.

RECLAMATIONS préparées, arrangées, négociées ; arbitrages surveillés, affaires d'assurance en général transigées.

W. TURNER,
27, Rue St. François-Xavier.
12 juin cm—62

EPICERIES.

A VENDRE—
200 quintaux Farine d'Avoine
50 tinettes Beurre
1 tonne Nouveau Fromage
1 " Pommes Sèches

M. A. BUCK,
306, rue St. Paul.

FROMAGE! FROMAGE!

FROMAGE qui a remporté le 1er prix à l'Exposition de NEW-YORK.

A vendre par
M. A. BUCK,
306 Rue St. Paul.
12 juin. aa—

RIZ—300 poches Patna, fin
200 do Aracan

A vendre par
JAMES TORRANCE.

SEL ETUVÉ—
500 Sacs maintenant en déchargement.

—AUSSI—

Sel commun de Liverpool en quarts et en poches.

A vendre par
JAMES TORRANCE.

SUCRE RAFINÉ—25 Tierces de Mazurka
ECRASÉ—300 barils
—ET—
SIROP—50 barils doré.

A vendre par
JAMES TORRANCE.
4 juin. aa—124

Thé, Etc. Etc.

150 BOITES de la meilleure qualité, acheté avant que le prix ait haussé, et sera vendu en conséquence, à petit profit, consistant en :

Poudre à Canon, très fine, 3s à 5s par livre
Hyson et Jeune Hyson
Hyson Twankay, supérieur
Twankay, très fin
Oolong, extra fin, 3s à 5s par livre
Souchong, odoriférant
Congou, depuis 1s 3d jusqu'à 5s par livre.

Un assortiment général d'excellente Eau-de-Vie Noire et Pâle, Vins Oporto, Cherry et Madère, Raisins de Corinthe, Riz, Fleur, Sucre rafiné et Muscovado brillant, Cafés Java, et superbe Café Rio, et tous autres articles de la meilleure qualité et aux plus Bas Prix.

JOHN PHELAN,
Quarré Dalhousie.
30 mai. aa—132

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES.

LE Soussigné avertit le public qu'il a transporté son Magasin à la

MAISON ST. BONAVENTURE,

coin de la Place à Foin, où on trouvera toutes espèces d'EPICERIES de première qualité à très bas prix.

Un seul Prix—Au Comptant.

RICHARD THOMAS,
Maison St. Bonaventure.
26 mai. aa—55

AVIS.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a actuellement reçu et recevra sous peu des différentes parties d'Europe, des Antilles et des Etats-Unis et de l'Ouest des Etats-Unis, son assortiment général

D'EPICERIES,
PROVISIONS,
SUCRE,
MELASSE,
MOULANGES FRANÇAISES,
PIERRE A MOULANGES,
TOILE A BLUTEAUX, Etc.

Ainsi qu'un assortiment complet de VINS venant de Bordeaux, Madère et d'Oporto.

Le tout pour vendre à des conditions libérales.

V. HUDON
No. 140, Rue St. Paul, et
27, 28, Rue des Commissaires.
16 mai. 51

NOUVEL ÉTBALISSEMENT
DE
PROVISIONS EPICERIES,
Liqueurs, etc., etc.
DE
JODOIN & FRERE,
No. 95, Rue St. Paul,
DANS LE BAS DE l'HOTEL RASCO.

MM. JODOIN ET FRERE informent leurs amis et le Public en général qu'ils ont OUVERT leur Nouvel Etablissement à la place ci-haut mentionnée, où ils auront constamment en mains un assortiment des plus complets d'EPICERIES de toutes sortes, et ils feront tout en leur pouvoir afin de fournir frais moulu tel que Café, Poivre, etc., etc., etc.

MM. J. et F. invitent leurs amis, et surtout les Marchands de la Campagne à venir visiter leur Etablissement et ils se flattent de pouvoir leur donner satisfaction, tant pour la quantité des articles que pour les prix réduits auxquels ils sont disposés à vendre.

16 mai. 51

5000 SACS SANS COUTURE, fabriqués à Montréal, à vendre par
HARLOW ET CHANDLER,
125 Rue des Commissaires.
12 mai.

2 Tonnes de FROMAGE AMÉRICAIN,
A vendre par
HARLOW ET CHANDLER,
125 Rue des Commissaires.
12 mai. aa—49

LES Soussignés reçoivent maintenant et offrent en vente, pris à la douane ou les droits payés—

500 paniers de Champagne de Moët et Chandon
100 bariques Eau-de-Vie de la "Société Centrale des propriétaires de Vignobles"
100 qt-bariques, 100 octaves do
500 caisses Eau-de-Vie

(Seuls Agents en Canada)

—AUSSI—

Clairets en bariques, qt-barique et caisses garanti véritable
Vins Oporto et Sherry, de différentes qualités
Sucres Muscovado et Mélasses

—AVEC—

Un assortiment général d'Epiceries.

LAMOTHE ET FRÈRE,
192 et 194, Rue St. Paul
25 avril. aa—56

LES Soussignés reçoivent maintenant par *Rio Grande* de Matanzas, le *Star* de Cienfuegos et le *Mary* de Halifax, via Portland ;—

338 boucauts }
42 tierçons } Très beau SUCRE
36 barils }
163 brils } Choisi No. 1, de HARENGS
50 demi id } Canso.

—Aussi en Magasin—

Bons vieux Esprits de Demarara
Demi-caisses de Thés Young Hyson, Hyson Twankay, Twankay et Congou
Barils de Morue salée, caisses de Morue sèche
Barils d'Huile de Morue, caisses de Homards
Caisses de Broma, Piment, Arrowroot, etc.

J. & J. MITCHELL.
12 mars. 28

LIBRAIRIES.

LIVRES ET NOUVEAUTES

J'AI l'honneur d'informer mes pratiques et le public en général que j'ai commencé ces jours derniers à recevoir de France, de Belgique, d'Angleterre et des Etats-Unis, mon IMPORTATION de PRINTEMPS. On trouvera chez moi à l'avenir, indépendamment du plus grand Assortiment de LIVRES qui se trouve en Canada, une variété d'ARTICLES de NOUVEAUTÉS que l'on chercherait vainement chez d'autres Libraires.

J. B. ROLLAND.
21 juin. aa—

PAPIERS PEINTS FRANCAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment considérable de PAPIERS PEINTS FRANCAIS, parmi lesquels se trouvent QUINZE DECORS VARIES, dont quelques-uns sont très riches.

—AUSSI—

Papiers Chêne, Erable, Sapin, Racine d'Orme, Acajou, Bois de Rose, Marbre Blanc moiré, velouté et doré, ainsi que Bordures riches et ordinaires.

FABRE ET GRAVEL,
Rue St. Vincent, No. 30.
19 mai. 52

Livres de Medecine.

MANUEL de PETITE CHIRURGIE, contenant les Pansements, les Bandages, les Appareils de Fractures, etc..., par M. A. JAMAIN, 1 vol. 12, broché.. 8 0
HYGIENE des FEMMES NERVEUSES, ou Conseils aux Femmes pour les époques critiques de leur vie, par le Dr. T. C. E. E. AUBER, 1 vol. 12 broché. 5 0
MANUEL d'HYGIENE, ou Histoire des des moyens propres à conserver la santé, par le Dr. F. FOY, 1 vol. 12, broché 6 3
NOUVEAU TRAITE ELEMENTAIRE d'ANATOMIE DESCRIPTIVE et de PREPARATIONS ANATOMIQUES, par A. JAMAIN 1 gros vol. 12 broché. 16 3
NOUVEAU COMPENDIUM MEDICAL, à l'usage des Médecins praticiens, etc., par le Dr. ANTONIN BOSSU, 1 vol. 12, broché.......................... 9 0
ELEMENTS de PHYSIOLOGIE de l'HOMME et des principaux Vertébrés, etc., par le Dr. B. BERAUD, 2 vols. 12, broché....................... 16 3
MANUEL de MATIERE MEDICALE, de Thérapeutique et de Pharmacie, par M. BOUCHARDAT, 2 vols. 12, brochés.. 18 0

En vente chez
FABRE ET GRAVEL.
18 avril. 39

Nouvelles Reimpressions

Par les Soussignés, la Jolie

VALSE ADELINE,

PAR CHARLES D'ALBERT.

Aussi, une Nouvelle Edition de la VALSE

Les BORDS du St. LAURENT,

PAR PATRICK O'LEARY.

J. W. HERBERT ET CIE.,
LYRE DORÉE.
131 et 133, rue Notre-Dame.
12 juin. aa—34

PLUMES D'OR.

VENANT D'ETRE RECU,—
Un grand assortiment de PLUMES d'OR
Plumes en Caoutchouc et Porte-Crayon avec Plumes en Or
Plumes et Porte-Crayon en Argent
Manches de Plumes en Caoutchouc
Manches de Plumes en Ebène montés en Argent.

R. GRAHAM,
252, Rue St. Paul.
9 juin. aa—61

AVIS.

LE Soussigné annonce à ses pratiques et au public en général qu'il vient de publier un nouveau livre de prières intitulé :—*Manuel de piété* contenant 520 pages in 18 ; avec l'approbation des Supérieurs Ecclésiastiques.

Il rappelle aussi à ses pratiques qu'il a toujours en mains un bon assortiment de LIVRES de DEVOTION d'HISTOIRES, LITTÉRATURE et tous les livres en usage dans les écoles de ce pays ; Ainsi qu'une belle collection de GRAVURES, LITTOGRAPHIES noir et de couleur, de toute grandeur et qualité. Une grande variété d'IMAGES en DENTELLE.

—AUSSI—

MOULURE DORÉES et de bois de Rose, pour Cadres, de différente grandeur et qualité.

On attend prochainement de France un assortiment choisi de STATUES, BENITIERS, MÉDAILLONS, LIVRES DE PIÉTÉ etc., etc.

☞RELIURE de tout genre exécutée sous le plus court délai.

Z. CHAPELEAU,
Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.
26 mai.

VINE GROWERS' COMPANY
OF
COGNAC
JULES DURET
MANAGER.

LANE, STEPHENS ET CIE.,
Agents.
16 juin cm—63

A VENDRE
CHEZ
MM. DE LAGRAVE & CIE
No. 46, Rue St GaBriel.

FROMAGE de Gruyère, première qualité ; Prunes en flocons do ; Huile d'Olive en Bouteilles do ; Olives vertes en flocons do ; Fruits confits do ; vieux Cognac en bouteilles do ; Absinthe suisse do ; Vin d'Espagne en quarts et en bouteilles, etc. ; Vin de Porte, première qualité ; Vin blanc do ; Champagne de diverses marques do ; St. Julien do ; Sauterne do ; et divers autres articles dans leur ligne.

DE LAGRAVE ET CIE.
2 juin. bm—58

IMPORTATIONS FRANCAISES.

S. HUSSON,
No, 214, Rue St. Paul, No. 214.

M. S. HUSSON, arrivant directement de France, vient de fonder à Montréal une Maison de Commission. Ses Magasins seront un Entrepôt général pour les liquides

VINS EN PIÈCES ET EN CAISSES,
CHAMPAGNE REIDSIECK ET DUC DE MONTEBELLO,

Très estimés en France ;

Fameux Punch Impérial ; Conserves de toutes sortes, Fromages de Gruyère, Truffes, Fruits secs, Bougies, etc.

VENTE EN GROS ET DEMI-GROS.

Facilités au Commerce.
5 mai. 46

PARTIE LITTERAIRE.

LES CHAUFFEURS.

DEUXIÈME PARTIE.

III.

L'INCROYABLE.—(*Suite.*)

—Monsieur Daniel passe toutes les bornes, reprit la marquise, et ce n'était pas là ce qu'il m'avait promis. Mais, ajouta-t-elle, si sa froideur peu polie envers le fils de son oncle provient de doutes qu'il aurait sur la réalité d'une proche parenté, les pièces que voici (et elle montrait plusieurs papiers épars sur le guéridon) prouvent d'une manière indubitable les droits de M. François Gauthier à nos égards et à notre affection.

Le jeune magistrat sentit qu'il était allé trop vite et trop loin. Aussi, refusant les papiers qu'on lui offrait, reprit-il d'un ton plus doux :

—C'est inutile, madame ; je vous crois, ou plutôt j'examinerai ces actes dans un autre moment. Peut-être, j'en conviens, M. François Gauthier devait-il attendre de moi une autre réception ; il ne tiendra pas à moi que je ne lui accorde l'estime et l'amitié qu'il demande quand nous nous connaîtrons mieux.

Cette espèce de correctif ne satisfaisait pas encore les dames ; mais François, qui peut-être avait ses raisons pour se montrer accommodant, eut l'air de s'en contenter.

—A la bonne heure ! reprit-il avec une rondeur joviale ; je ne vous en veux pas, cousin Daniel, de votre méfiance ; à votre place, j'agirais sans doute de même. Jusqu'ici vous étiez le Benjamin de cette bonne madame la marquise, notre tante, qui est une véritable grande dame, le préféré de sa charmante petite demoiselle, notre cousine, qui est un ange du ciel ; et voilà qu'il vous sort de terre tout à coup une manière de parent qui vient réclamer sa place dans votre intimité à tous. Vous dites naturellement : " Faudra voir, l'ami ; faudra voir ! " et, parole d'honneur ! vous avez raison... Tenez, monsieur Ladrange, je n'en sais pas aussi long que vous autres avocats ; je suis un homme tout uni qui s'entend mieux à mesurer du drap ou du ruban qu'à débiter de belles paroles, mais je suis bon compagnon, j'aime à rire avec les amis, j'ai du respect pour le sexe, ce sera bien le diable si nous ne finissons pas par nous convenir les uns aux autres... Et puis, quoique mon éducation n'ait pas été bien soignée, on n'est pas cependant dépourvu tout à fait de savoir-vivre ; on a été à Paris, on a vu le beau monde, et on a étudié les manières élégantes, sans que ça en ait l'air... Parole panachée ! je suis resté à Paris pendant trois mois au moins, à différentes reprises.

Cette naïveté amusait fort Maria ; elle regarda obliquement Daniel, comme pour lui reprocher sa sévérité envers ce pauvre garçon d'une originalité si amusante. La marquise elle-même se pencha vers le magistrat et lui dit à demi-voix :

—Daniel, Daniel, n'avez-vous pas de honte ?

Mais Ladrange, soit prévention contraire, soit réalité, remarquait dans la bonhomie du visiteur quelque chose de faux et d'affecté qui entretenait ses soupçons. François, s'apercevant que la gaieté ne lui réussissait pas complètement auprès de son intraitable cousin, crut devoir attaquer la corde sentimentale.

—Et puis, reprit-il d'un ton pleurard, il ne faut pas être exigeant envers moi ; je n'ai pas été élevé sur des roses, allez ! Dans mon enfance, bien qu'on m'ait dit souvent que j'avais une famille riche, je n'étais pas mieux traité que le fils du dernier paysan. En hiver, j'allais à l'école du curé les pieds nus dans des sabots ; je n'avais souvent que du pain et de l'eau pour toute nourriture, et la brise soufflait librement à travers les déchirures de mes habits... Mais je ne me plains pas ; si mon père me laissait dans cet état de dénuement, c'est qu'il avait sans doute de bonnes raisons pour cela ; d'ailleurs, en admettant qu'il ait eu des torts envers moi, il en a été bien cruellement puni !

Et il tourna un peu la tête pour cacher une émotion fort vraie quoique d'un caractère étrange.

Maria en fut touchée, et elle dit à Daniel :

—Voilà de bons sentimens, et qui prouvent un excellent cœur, n'est-il pas vrai, mon cousin ?

Mais Ladrange, plus expérimenté qu'elle dans la connaissance des choses et des hommes, ne partagea pas cette admiration.

—D'excellens sentimens, en effet, répliqua-t-il, mais nous saurons bientôt si M. Gauthier les met en pratique.

François se redressa vivement.

—Morbleu ! cousin Daniel, reprit-il, êtes-vous sûr que je ne vous aie pas prouvé déjà ma bonne volonté envers vous et envers nos chères parentes autrement que par des paroles ? Regardez-moi donc... Ne vous souvenez-vous pas de m'avoir déjà vu ?

Et il se posait en face de Ladrange, qui l'examinait avec surprise.

—Bon ! voilà que vous ne me reconnaissez pas, reprit-il avec une sorte d'ironie ; c'est juste, j'étais si peu de chose !... Et puis, vous n'aviez pas les idées bien nettes dans la circonstance dont il s'agit. Mais notre charmante cousine n'a-t-elle conservé non plus aucun souvenir de moi ?

Maria, après l'avoir examiné à son tour, secoua la tête négativement.

—Il faut que ce costume de muscadin me change beaucoup, poursuivit François ; et, les choses étant ainsi, je ferais peut-être bien de ne pas réveiller des souvenirs pénibles pour tous. Mais comme vous m'eussiez reconnu tôt ou tard...

—Attendez, attendez ! s'écria Daniel frappé d'une idée, vous êtes ce colporteur que nous vîmes à la ferme du Breuil,

la nuit de l'assassinat, et qui fut un moment soupçonné d'avoir pris part au crime.

Le Beau-François, car c'était lui qui s'était présenté chez les dames de Méréville sous ce costume d'incroyable, leva les yeux au ciel hypocritement.

—Vous voyez à présent combien cette accusation était absurde, répondit-il; dans le premier moment, on devait naturellement s'en prendre à tous ceux qui se trouvaient là. Cependant, après examen, le brigadier Vasseur me relâcha, et vous-même vous eûtes assez de confiance en moi pour me charger d'une commission qui m'intéressait directement.

—Il est vrai; mais alors pourquoi ne vous fîtes-vous pas connaître tout d'abord?

—Dame! écoutez donc, répliqua François avec un sourire fin, nous étions à une époque où l'on ne se souciait pas de se mettre en avant sans motifs sérieux. Vous ne m'aviez rien dit de notre parenté et des avantages qui devaient en résulter pour moi. Plus tard seulement je me suis décidé à prendre des informations, et alors j'ai su que j'étais bien le fils et l'héritier de votre oncle Ladrange. Cependant ma certitude personnelle ne suffisait pas; afin d'être reconnu en cette qualité, j'avais besoin de preuves légales, je devais recueillir des témoignages, entreprendre des voyages; et ces démarches présentaient bien des difficultés, entraînaient bien des langueurs. Enfin, je suis allé trouver le notaire de là-bas, et me voici.

—Rien n'est plus simple et plus clair! dit la marquise fidèle à son optimisme.

—Vous trouvez, madame, répliqua Daniel d'un ton un peu sec; à mon avis, pourtant, le récit de M. Gauthier renferme encore beaucoup d'obscurités qui nécessiteront des explications nouvelles.

François se renversa sur sa chaise en ricanant.

—Parole d'honneur! cousin, reprit-il d'un ton léger, on voit bien que vous êtes avocat; aucune raison ne vous satisfait, et vous vous plaisez à épiloguer sur les mots.

—Je ne suis plus avocat, répliqua Daniel impatienté; depuis quelques heures je suis magistrat et chef du jury de Chartres, ne l'oubliez pas.

ÉLIE BERTHET.

(A continuer.)

INSTITUT CANADIEN.

Lecture Publique, faite a l'Institut Canadien, par le Dr. J. EMERY CODERRE, les 14 et 22 Mai dernier.

EXAMEN MÉDICO-LÉGAL *du procès d'*ANAÏS TOUSSAINT, *accusée et trouvée coupable de l'empoisonnement de son mari,* JOSEPH BISSON, *devant la Cour du Banc de la Reine, Jurisdiction Criminelle. Présidence des Juges* DUVAL *et* CARON.—*Québec, 27 janvier* 1857.

"Un procès jugé, les questions scientifiques restent dans le domaine de la science."—FLANDIN, *Traité des Poisons.*

(Suite.)

Lue le 22 mai 1857.

LETTRE DU DR. HALL.

"MONTREAL, March 7, 1857.

"MY DEAR DR. CODERRE,

"As you have requested me to put in writing the following incident connected with the chemical examination of the stomach, &c., &c., of a deceased person, supposed to have been poisoned by his wife with arsenic, I cheerfully comply with your request, as it will tend to indicate with what extreme care all such investigations should be conducted, and the imperious necessity of the analyst being thoroughly satisfied of the genuineness and purity of the tests with which he may have occasion to manipulate.

"The case occurred about twelve years ago, at a time when I was Lecturer on Chemistry to the University of McGill College. Mr. ——, a married man and well off as regards his circumstances, died suddenly, after a severe attack of vomiting, conjoined with dejections of bloody stools; he succumbed after a fourth attack, if I remember rightly (as I cannot find my notes of the procès-verbal), the preceding three attacks having occurred at intervals of about a month, and with a remarkable similarity of symptoms, while during the intervals the patient appeared to have enjoyed accustomed good health. If I mistake not, his wife and he did not live very amicably together. This latter fact, with the symptoms under which he laboured, and their apparent singular periodicity aroused suspicions, which led to an investigation by the Coroner. I was requested to attend the *post mortem* examination on the part of the Crown, and, feeling the case an unusually responsible one, I begged through the Coroner the assistance of Dr. Holmes, who kindly joined me in the research. It is not necessary, for the purposes of this letter, to detail the pathological alterations which existed, as found at the *post mortem* examination; suffice it to say that, for the purposes of a chemical investigation, the stomach with its contents, and portions of the viscera were removed to my Lecture Room, then in Fortification Lane in this City, and which you possibly remember, the inquest having been adjourned for a couple of days to permit our examination and report. Now, it so happened that but a few months previously I had imported from the Messrs. Griffin and Son, of Glasgow, some of their *pure* chlorohydric acid. Not having been deceived by that firm in the purity of any chemicals previously imported, and having ordered that acid *pure*, I never entertained the slightest doubt that it was not so. Dr. Holmes and myself therefore set to work for the operation of Reinsch's test. Having therefore diluted a small quantity of the contents of the stomach with distilled water, the copper in sheet, or slips, with the chlorohydric acid were thrown in, and the contents of the flask brought to the stage of ebullition. To our astonishment there was an immediate deposit of metallic arsenic on the copper, and that in such abundance as to create amazement. This led to an immediate examination of the acid itself by the same process, when the same deposit exhibited itself. I knew from many previous experiments that the copper employed was perfectly free from arsenic, the arsenical impregnation was therefore resident in the acid. Dr. Holmes was kind enough to bring some really pure acid from his own house, and, having first ascertained its freedom from the metal, the original experiment was repeated without the slightest evidence of metallic deposit; while in farther experiments the action of a stream of sulphuretted hydrogen proclaimed the absence of any other metal.

"I surely need not say that had our evidence before the Coroner's Jury been based upon what we witnessed in our first experiment, the consequences would have been fearful to the unfortunate wife.

"In all chemico-legal investigations, the experimenter cannot be too cautious; and nothing should induce him to pronounce an opinion of poisoning, unless the evidence be most unequivocal. His opinion should never be fettered by dubiousness, but should be based upon irrefragable and unimpeachable fact.

Believe me sincerely yours,

A. HALL.

Dr. J. E. Coderre,
Lecturer, *Materia Medica*, Ecole de Médecine.

La conduite des Drs. Hall et Holmes dans cette enquête a été prudente; elle fait voir davantage l'indispensable nécessité de s'assurer, avant d'opérer dans une expertise, de la pureté des acides et autres produits chimiques qui sont employés pour déceler la présence du poison dans les matières suspectes. Et cette conduite nous fait voir encore les effets funestes qui seraient résultés des premières épreuves, si les médecins se fussent déclarés satisfaits du résultat.

On pourrait établir un rapprochement sensible entre le cas d'Anaïs Toussaint et celui-là, sous le rapport des causes qui ont fait naître des soupçons d'empoisonnement, et qui ont décidé l'intervention de la justice.

Afin de faire voir toute l'incertitude des résultats des analyses chimiques, dans le cas de Bisson, examinons qu'elle est la valeur des procédés de Marsh et de Reinsch, seuls, comme moyen d'établir la *preuve évidente de la présence de l'arsenic.*

De l'Examen des procédés de Marsh et de Reinsch.

"L'arsenic a été découvert dans la portion *fluide du contenu* de l'estomac, par les procédés de Marsh et de Reinsch (discovered by Reinsch and Marsh's tests the presence of arsenic in the fluid portion of the contents of the stomach, etc., the results left no doubt that it was in fact arsenious acide which was contained in the fluid.)"—*Témoignage des médecins de l'expertise.*

Ce sont bien là les seuls procédés qui ont été employés, procédés de Marsh et de Reinsch, pour découvrir l'arsenic, par les médecins de l'expertise: ce sont eux-mêmes qui nous le disent. Il est vrai de dire que, d'après ces procédés, la plus petite quantité d'arsenic est précipitée; mais dans un cas de médecine légale, ces procédés seuls ne suffisent point pour prouver l'existence de l'arsenic. Plusieurs substances fournissent des taches semblables à celles de l'arsenic; il faut donc employer ou ajouter d'autres *réactifs* aux procédés de Marsh et de Reinsch, pour établir *positivement* la preuve de la présence de l'arsenic dans les matières soumises aux analyses chimiques. Ces réactifs sont: le nitrate argent, nitrate d'argent ammoniacal, acide hydrosulfurique, deuto-sulfate ammoniacal, etc., et après avoir obtenu le concours des résultats chimiques de ces réactifs, il faut encore obtenir l'arsenic métallique pour avoir la preuve de la présence de ce poison.

M. Taylor, en mentionnant les causes qui peuvent être des objections aux procédés de réduction de l'arsenic par les procédés de Marsh et de Reinsch, dit:

"Le verre peut donner une tache métallique par la réduction de l'oxyde de plomb qu'il contient, le charbon, le cadmium, le mercure peuvent fournir des taches métalliques qui ont beaucoup de ressemblance avec celles de l'arsenic."

Après avoir dit (M. Taylor) qu'il est convenable d'employer aux procédés de réduction les réactifs liquides ou chimiques, et après avoir démontré la différence des résultats obtenus par les procédés de Marsh et de Reinsch, il ajoute:

"Which, when the issues of life and death are involved, might almost suffice to justify a reasonable distrust of the resources of science. It would require considerable courage to go beyond this, and it appears to me that in a criminal case it would not be safe to depose to the presence of arsenic from Marsh's process alone, when the quanity of poison was *too small* to admit of separation or detection by process of Reinsch."—TAYLOR, p. 88.

"The only method, therefore, free from objection, is to use the liquid tests in *aid* of the other processes of Marsh and Reinsch, or in liquids not contaminated by the various organic matters wich may be present in the stomach or remaining from the poisonous drink administered."—WHARTON and STILLE, p. 427.

"PROCESS BY LIQUID REAGENTS, &c., but the most characteristic and precise are *hydrosulphuric acid, ammoniacal nitrate of silver, and ammoniacal sulphate* of copper. The indications of each of the three tests must concur, otherwise, in a medico-legal case no one can be entitled to speak with certainty to the existence of arsenic. But when they do concur, the evidence is unimpeachable."—CHRISTISON, p. 207.

Procédés de Marsh.

Après avoir donné le procédé tel que mis en pratique par l'auteur, Christison fait voir les modifications qu'il a subi depuis. D'après cette méthode, l'arsenic est obtenu soit à l'état de métal ou d'oxyde et soumis à divers réactifs. Cette méthode consiste à faire réagir l'acide sulfurique sur du zinc dans une dissolution qui contient de l'arsenic; il se forme du gaz hydrogène arsénié, en brulant ce gaz l'arsenic est réduit à l'état de métal ou à l'état d'oxyde.

"The production of a brillant mirror like crust in the former case, and of a white powdery one in the other, constitued Marsh's test as originally proposed: and it was at first conceived to fournish unimpeachable evidence of the detection of arsenic."

"Afterwards many inquirers, and among them the discoverer himself, became satisfied that certain *fallacies* stand in the way of a conclusion based on such simple premises. Various supplementary tests were in consequence proposed, and at length it seems to be agreed, that the proper mode of applying Marsh's discovery is to employ a succession of tests, of which that originally pointed out by him is the first."—CHRISTISON, p. 212.

"There is no doubt, that ressemblance of most of these spurious stains to arsenical crust has been much exagerated. But still the similarity is sufficient to satisfy every impartial juge, that the mere production of a brillant metallic, or white powdery stain, or both, upon porcelain, is not conclusive evidence of the detection of arsenic in medico-legal inquiries."—Idem, p. 214.

Procédés de Reinsch.

Ce procédé consiste à recueillir l'arsenic soit à l'état métallique ou à l'état d'oxyde sur des lames de cuivre placées dans un liquide acidulé avec de l'acide hydrochlorique, chauffé graduellement jusqu'à ébullition, et après quoi on introduit les lames de cuivre: s'il y a de l'arsenic, il se dépose à leurs surfaces.

"The mere formation of a brillant coating on the copper is not evidence of arsenic being present; for as Reinsch himself ascertained, solution of bismuth, tin, zinc, and antimony produce a coating more or less similar to an arsenical one."—Idem, p. 215.

Dans cette méthode comme dans la précédente, il faut employer les réactifs liquides chimiques pour démontrer l'arsenic. Les procédés de Marsh et de Reinsch seuls ne sont donc point suffisants pour établir la présence de l'arsenic dans les recherches médico-légales, comme le font voir les auteurs cités.—Pereira, dans son traité de matière médicale et de thérapeutique, 4e édt., Londres, vol. 1, p. 695 et suivantes, à l'article "Arsenic," en parlant de la valeur des procédés de Marsh et de Reinsch, dit à l'égard du premier:

"In the performance of Marsch's test there are several impediments and fallacies, with which the student should be acquainted."

Après avoir dit quelles sont les causes qui sont des obstacles aux opérations du procédé de Marsh, et dont les résultats sont autant de sources d'erreurs, il ajoute, (M. Pereira) à l'égard du second procédé de Reinsch:

"The fallacies of Reinsch's process are, that many liquids will communicate a stain to copper, and some even will cause the formation of a metallic coating. In all cases, therefore, the proof of the presence of arsenic must depend, not on the mere production of a stain or metallic coating, *but on the subsequent* conversion of this coating *into-welle* marked crystals of arsenious acid; and this must be identified by the caracters before mentioned."

Ceux qui voyaient un moyen infaillible dans le procédé de Marsh de rendre sensibles les plus petites quantités d'arsenic, au moyen de taches brillantes recueillies sur une soucoupe en porcelaine, étaient tombés dans une erreur bien grande, comme nous le verrons et pourrons nous en convaincre davantage en lisant ce qui suit:

"MM. Berzelius, Liebig et Marsh lui-même avaient dit aux hommes trop pressés: méfiez-vous de réactions obtenues sur des quantités infinitésimales; l'arsenic n'est pas le seul métal qui puisse s'unir à l'hydrogène et brûler avec lui en produisant des taches brillantes sur une soucoupe en porcelaine: le zinc, l'antimoine, le tellure, le sélénium, le mercure, le fer sont dans le même cas. Une faute commune à plusieurs toxicologistes, mais surtout à MM. Orfila et Devergie, fut de croire à l'infaillibilité de l'appareil de Marsh, considéré *comme moyen de produire des taches*, cet appareil ne pouvant avoir de valeur que *comme moyen* de concentrer l'*arsenic* pour en constater ensuite chimiquement tous les caractères. Voici, en effet, ce qu'a écrit M. Regnault au nom de la commission de l'académie des sciences, dont il était le rapporteur: "Aux yeux de la commission, l'appareil de Marsh, *considéré comme moyen de produire des taches*, est donc sans valeur; considéré, au contraire, comme moyen de *concentrer l'arsenic*, pour en connaitre ensuite les caractères par les procédés chimiques connus, c'est un appareil très important, très sûr, qu'elle devait recommander et qu'elle recommande, en effet, avec confiance aux chimistes pour les occasions les plus délicates."—FLANDIN, *traité des poisons*, vol. 1, p. 610–611.

Au sujet du procédé de Reinsch, M. Flandin ajoute à la page 632:

"Je n'ai pas besoin de dire qu'il peut y avoir des inconvénients, dans une expertise médico-légale, à se servir de cuivre pour la recherche de l'arsenic: le lecteur l'a deviné. Mais le procédé de Reinsch (M. Chevallier et d'autres toxicologistes, en ont fait l'épreuve) est un procédé moins sensible que le procédé de carbonisation par l'acide sulfurique."

J'ai fait voir suffisamment que les procédés de Marsh et de Reinsch laissaient *un doute évident* dans les résultats des analyses chimiques, s'ils n'ont pas été suivis des réactifs chimiques tel que recommandé par les auteurs de médecine légale, et les résultats des analyses chimiques du corps de Bisson sont sans valeur aux yeux de la loi.

Orfila même dit dans son traité de Tox., tom. 1er, p. 387:

"Il est indispensable, après avoir obtenu un *anneau métallique ou des taches*, de prouver qu'ils sont formés par l'arsenic. L'expert ne conclura *jamais* à l'existence de ce corps, sans avoir constaté non seulement ses propriétés physiques, mais encore ses principaux caractères chimiques."

Je le demande, à ceux mêmes qui ont été chargés de l'expertise médico-légale, dans l'affaire d'Anaïs Toussaint, s'ils peuvent dire que les procédés de Marsh et de Reinsch seuls suffisaient pour affirmer que Joseph Bisson était mort empoisonné par l'arsenic? M. Orfila dit encore à la page 302 du même volume:

"L'arsenic métallique doit être décrit avec soin, parce que, en définitive, dans toutes les recherches médico-légales relatives à l'empoisonnement par les divers composés arseniaux, il est indispensable d'obtenir ce corps, pour conclure que la matière suspecte sur laquelle on a opéré était vraiment arsenicale."

"Il pèse aujourd'hui," dit le juge, "une grande responsabilité sur la tête du médecin qui a donné aussi inconsidérément le certificat produit devant la cour."—Une plus grande responsabilité pèse sur les médecins experts et témoins, d'abord, puisque la loi a condamné l'accusée et qu'elle pouvait aussi bien l'absoudre sur leurs témoignagnes; et ensuite, pour le président de la cour, comme juge, la responsabilité est encore plus grande, car avec les connaissances de médecine légale voulues dans l'accomplissement de sa haute mission, il aurait fait voir aux jurés ce qu'il manquait dans les procédés de l'expertise pour établir la preuve du *fait de l'empoisonnement.*

Cependant, on pourrait encore remédier aux effets d'une erreur bien involontaire, en faisant des représentations aux autorités exécutives, sur les doutes qu'on pourrait entretenir sur les résultats des analyses chimiques, des matières suspectes qui ont été soumises à l'examen de l'expertise, et il n'y a aucun doute que de telles représentations seraient reçues avec la plus haute considération dans des circonstances semblables.

Le *Journal de Québec*, du 26 mai 1855, publiait le pardon d'un nommé Gray, et voici ce que nous lisions dans le numéro de cette date: "Le nommé Gray qui devait subir la peine capitale, d'après jugement rendu contre lui, par M. le juge Aylwin, aux assises dernière de Montréal sur un verdict du jury qui le rendait coupable du meurtre de sa femme, vient d'être enfin rendu à la liberté, en recevant son pardon sans aucune restriction. On sait que depuis son procès, il est survenu des renseignements qui soulevèrent des doutes sur la culpabilité de Gray." Et l'on sait que les doutes soulevés à l'égard de cette sentence le furent par les jurés eux-mêmes, et sur la représentation qu'ils firent à l'exécutif, le nommé Gray reçut son pardon.

Un exemple nous fera voir quelle est la gravité de la mission de l'expert, et qu'il n'est pas à supposer qu'un médecin voulût sacrifier, à son amour propre, l'honneur et la vie d'un autre homme, comme le dit M. Idt, et dans le cas d'une erreur commise il y aurait encore moyen de rectifier les faits, ce qui suit nous en fournit un bel exemple:

"Il est à peine nécessaire de dire quelle est, en matière d'empoisonnement, la gravité de la mission que reçoit un expert. C'est, avant tout, pour celui qui l'accepte, une affaire de conscience, et je ne suppose pas qu'un homme soit capable de sacrifier l'honneur et la vie d'un autre homme à l'intérêt si petit de sa renommée scientifique.

"Dans une affaire qui fit beaucoup de bruit, une accusation de parricide par empoisonnement intentée contre Madame A..., MM. Idt et Ozanam avaient remis à la justice un rapport d'après lequel ils concluaient à la présence du poison dans les restes du corps de M. B..., soumis par les magistrats à leurs investigations. Quatre mois plus tard, durant l'instruction, une cause éventuelle d'erreur se présenta à l'esprit de l'honorable M. Idt; il écrivit aussitôt au procureur-général la lettre suivante:

"Monsieur le procureur-général,

"Depuis que j'ai eu l'honneur de vous remettre le rapport de l'analyse chimique que vous m'aviez chargé de faire, conjointement avec le Dr. Ozanam, sur les débris cadavériques du sieur B... (affaire d'A...) j'ai fait de nombreuses recherches, et je viens de découvrir *que j'ai été induit en erreur* par l'imparfaite dessiccation du dernier précipité. L'action de la chaleur a déterminé la formation d'une très petite quantité de vapeur d'eau qui a entraîné avec elle un peu de charbon animal, légèrement alcalisé et phosphaté. En traitant par l'eau la partie du tube où s'était fixé le sublimé, nous avons obtenu une *dissolution saline* qui a déterminé, par les réactifs, des précipités *semblables*, en grande partie, à ceux que donne l'*acide arsenieux*. Cette découverte a jeté le trouble dans mon âme, comme elle doit jeter les plus grands doutes sur les conclusions de notre rapport, et je me hâte de vous en prévenir dans l'intérêt de la vérité et pour le repos de ma conscience.

"Signé, IDT."

FLANDIN, *traité des poisons*, vol. 1er, p. 353 et 354.

Il n'est point nécessaire d'ajouter que l'accusée fut déclarée non coupable.

(A continuer.)

NOUVELLES ANNONCES.

Théâtre Royal, ce soir.
Concert, ce soir—S. Thalberg.
Ascension en Ballon, aujourd'hui—M. Morat.
Départ du *Wellington*, demain—Hooker.
Départ de *Oshawa*, demain—Jones Black et Cie.
Demandé un faiseur de patrons.
Clous, etc.,—T. Peck et Cie.

VENTES PAR ENCANS

Epicerie, demain—J. G. Shipway.
Papeterie, aujourd'hui—Benning et Barsalou.
Marchandises, samedi— do do.

LE PAYS.

MONTRÉAL:

Jeudi, 25 Juin 1857.

La St. Jean-Baptiste.

La fête nationale a été célébrée hier avec un pompe qui renchérit encore sur celle des années dernières. Le temps était magnifique; une brise fraiche tempérait l'ardeur du soleil, et la nature semblait ainsi s'associer à la réjouissance publique. Les rues par lesquelles la procession devait passer étaient décorées de feuilles d'érable, d'emblèmes et de pavillons anglais et français. Il y avait une affluence très considérable; tous les Canadiens semblaient s'être donné la main pour apporter chacun son contingent à la grande solennité du jour.

Comme le comportait le programme que nous avons publié mardi, la procession, formée en face de l'édifice de l'Union St. Joseph, défila par les rues Ste. Catherine, Visitation, Ste. Marie, Bonsecours, St. Paul et St. Joseph, jusqu'à l'église paroissiale.

Les diverses compagnies de milice, à pied et à cheval, se distinguaient par une belle tenue, et rehaussaient l'éclat de la fête. Les pompiers, en costume, avec leur bande de musique, leurs bannières et leurs drapeaux, présentaient un coup d'œil pittoresque, tandis que les membres des sociétés littéraires et philantropiques, les typographes, les enfants des écoles chrétiennes, les élèves des colléges, et ces flots de peuple qui suivaient la bannière principale offraient un spectacle d'union, de force et d'espoir dans l'avenir de la grande famille canadienne.

Les bandes de musique des pompiers, de l'Union St. Joseph, de la Société de Tempérance, de l'Association St. Jean-Baptiste, des élèves du collége de Montréal, de Lecompte, ont contribué puissamment à donner du relief aux événements de la journée, en répandant un air de gaîté sur tout ce mouvement et toute cette agitation. Nous ne devons pas oublier ici de faire mention des trois personnages qui représentaient respectivement St. Jean-Baptiste, Jacques Cartier et un Indien. Leurs costumes étaient frappants de vérité, et M. Chalifoux mérite tout éloge pour avoir su ajouter cet ornement à la splendeur de notre fête nationale.

Arrivée sur la Place d'Armes, la foule était immense et l'église fut bientôt littéralement remplie, nef et tribunes. L'intérieur de l'église était décoré avec beaucoup de goût; la feuille symbolique de l'érable, répandue avec profusion, se mariait agréablement aux couleurs variées des tentures, des riches bannières et des drapeaux. Un superbe "pain béni" s'élevait au milieu de la nef, orné de fleurs et de gurlandes de verdure.

Mgr. l'Evêque de Montréal avait bien voulu officier pour l'occasion, assisté du Supérieur et des membres du séminaire de St. Sulpice. Les sons harmonieux de l'orgue, la voix forte et puissante d'un chœur nombreux, complétaient les apprêts de la fête qui revêtait ainsi un double caractère, religieux et national.

Le sermon de circonstance fut prêché par M. Lenoir, prêtre attaché au séminaire de St. Sulpice. Il avait pris pour texte ce passage de l'Evangile de St. Mathieu: "Tout royaume divisé contre lui-même deviendra désert, et toute ville ou maison divisée contre elle-même tombera en ruines." Il développa, dans un discours qui dura trois quarts d'heure, les avantages de l'union qui fait la force, et s'étendit sur les malheurs qui menacent notre existence nationale si la discorde, la division se propage dans nos rangs. Il cita plusieurs exemples, et entr'autres celui de la Pologne dont les enfants sont doués de qualités si nobles et si généreuses, pour démontrer sa proposition. En faisant la commémoration des choses qui se sont passées en un jour qui nous est cher à tous, nous voulons nous abstenir, autant que possible, de tout commentaire d'où pourrait surgir une polémique; mais nous ne pouvons souffrir qu'on dénature l'histoire au profit d'une cause quelconque. Quelles que soient les fautes qui ont produit l'asservissement des Polonais par l'autocrate russe, il y eut un temps où ils se levèrent comme un seul homme pour reconquérir leur liberté. La France, qui venait de briser un trône et qui inaugurait la monarchie de juillet, n'eut que des paroles d'encouragement à leur offrir; l'Angleterre avait ses raisons pour ne pas intervenir, et le reste de l'Europe regarda avec indifférence le combat engagé entre des forces inégales. Bientôt la Pologne fut inondée de sang; il y eut le règne du sabre, le triomphe du bourreau: L'ORDRE RÉGNA A VARSOVIE. Mais tandis que le monde admirait le courage malheureux, la valeur, les hauts faits d'armes des Polonais catholiques, et unis pour faire triompher le droit contre la force brutale, une voix s'élevait pour les dénoncer comme des propagateurs de fausses doctrines, comme des hommes rebelles à l'*autorité légitime:* c'était la voix de Rome. M. Lenoir sait cela comme nous; il eût été mieux pour lui de choisir un autre point de comparaison.

Et encore, nous devons protester contre cette manie de vouloir toujours entrer dans le domaine de la politique. A quoi bon cette déclamation contre "une démocratie effrénée qui cherche à renverser le trône et l'autel?" La démocratie, la liberté, l'affranchissement des peuples, toutes les doctrines, toutes les vérités qui s'y rattachent n'ont rien à perdre à ces attaques, mais ce qui y perd, c'est l'influence de la parole évangélique. On nous dit, on nous répète trop souvent que l'autel, qui devrait être indépendant, est attaché au trône. Si le trône, qui est d'institution humaine et qui est souvent rongé par la plus détestable corruption, vient à chanceler sous les coups du juste ressentiment des peuples, l'Autel lui-même, s'il est solidaire de ses fautes, en est ébranlé; c'est tout naturel, mais à qui la faute?

Ces messieurs se croient toujours au quinzième siècle. Le trône, c'est le droit divin, la seule organisation légitime des sociétés, la seule garantie de l'ordre. Le vent des révolutions a balayé les vieilleries et changé la face du monde; la civilisation, lancée dans une voie nouvelle, a fait des progrès inouïs, n'importe, on en revient toujours au bon vieux temps, comme les juifs aux oignons d'Egypte.

Nous pourrions pousser plus loin cette critique et faire voir que le prédicateur a commis une erreur de fait en affirmant que nos institutions civiles n'admettent pas la doctrine du libre examen, la liberté des idées, quand il est constant que c'est là ce qui forme la base même du gouvernement qui nous régit. Ajoutons encore que nous n'entendons point l'union dans le sens qu'a paru vouloir lui donner M. Lenoir; l'union, pour nous, procède de la tolérance mutuelle, du bon vouloir, de la charité chrétienne, non pas de l'assimilation des idées, déterminée d'après un mode uniforme. S'il est vrai que c'est "du choc des idées que jaillit la lumière," et que s'accomplit le progrès qui est une loi de notre nature, quel serait l'état d'une nation dont tous les membres penseraient par le même cerveau! Evidemment la stagnation, l'abrutissement, la ruine.

Nous admettrons bien volontiers que les paroles qui nous ont suggéré ces réflexions ont été dites avec la bonne foi la plus sincère, dans l'unique désir de servir la cause de la nationalité canadienne-française. Aussi, tout en usant de notre droit de discuter des questions qui relèvent de l'ordre politique, ne voulons-nous point dépasser les bornes du respect que nous devons au caractère du prédicateur et à la solennité de la circonstance à laquelle nous fesons allusion. Il est à regretter, seulement, qu'on ne puisse donner à la célébration de la St. Jean-Baptiste des allures vraiment nationales, et que les contentions politiques trouvent de l'écho jusque dans la chaire de vérité.

Après la messe, la procession se forma de nouveau et défila par les rues Notre-Dame, St. François-Xavier, St. Paul, McGill, St. Jacques, puis par la Place d'Armes et les rues Notre-Dame et St. Denis pour se rendre à la Place Viger, où elle se dispersa, après des discours prononcés par plusieurs personnes.

Dans l'après-midi, le Jardin Guilbault s'ouvrait à une foule de visiteurs qui partagèrent l'excellente collation qui y avait été préparée par les soins du comité de la St. Jean-Baptiste.

ÉLECTION DE TERREBONNE.—L'appel nominal a eu lieu mardi, le 23, à Ste Thérèse. Le seul candidat sur les rangs était M. L. S. Morin; il a été déclaré élu. Ainsi, le beau comté de Terrebonne, après avoir été représenté par M. Lafontaine, par M. Morin, aujourd'hui juge, par M. Prévost, est tombé aux mains d'un jeune homme sans expérience, qui ne s'est encore distingué que par quelques fredaines littéraires, commises dans le journal *la Patrie.*

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

La plus grande apathie a caractérisé les procédés; on s'est dit que les élections générales offriraient bientôt un remède à la misère présente. Heureux si la résignation intempestive de M. Prévost n'a pas de conséquences plus désastreuses?

L'Acte d'Agriculture.

(Du National.)

"Tous les agriculteurs du pays sont immensément redevables à M. Bureau surtout et à M. Desaulniers pour le nouveau bill d'agriculture qui est maintenant loi depuis le 10 du courant. Le but des auteurs de cette loi n'était pas d'offrir au peuple un nouveau système, mais de refondre et consolider les trois différents actes en un seul et même acte. Il importait aussi, dans l'intérêt du peuple, d'abolir l'appel par *writ de certiorari*, parce que, invariablement, les jugements des juges de paix étaient renversés par les défauts de forme. Ainsi, soit par la faute du juge de paix ou de son greffier dans la rédaction de la plainte ou du jugement, la cause la plus juste était renversée en appel. Ce système était des plus préjudiciables à l'agriculture et ne favorisait réellement que la chicane. Un cultivateur pourrait-il attendre six mois ou plus pour faire faire à son voisin un arpent de fossés ou un arpent de clôture. Dans le district de Montréal en particulier, tous les jugemens des juges de paix, à très peu d'exception, étaient renversés par défaut de forme. Les plaideurs en étaient quittes pour payer beaucoup d'argent pour apprendre que M. le greffier ou le juge de paix devait ajouter tel ou tel mot dans la plainte ou le jugement. Tantôt la Cour Supérieure, dans sa sagesse, déclarait qu'un inspecteur qui ne savait ni lire ni écrire n'avait pas le droit de faire recevoir son procès-verbal par le ministère d'un notaire; tantôt qu'un inspecteur avait bien le droit de faire faire certains travaux, sans avoir d'action pour en recouvrer le montant. Presque toujours les décisions favorisaient la chicane en vertu de ce principe de droit du moyen-âge, QUE LA FORME EMPORTE LE FONDS. Probablement, sans le vouloir, la Cour Supérieure rendait impossible le fonctionnement de la loi pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture. La loi pouvait être défectueuse, mais lorsqu'on compare les jugements de la Cour Supérieure avec cette même loi, on trouve beaucoup d'analogie en fait d'absurdité et de graves erreurs. Il y a plusieurs années que le Parlement Canadien a aboli le *writ de certiorari* pour le recouvrement des taxes d'écoles, car sous les auspices du *writ de certiorari* les ennemis de l'éducation faisaient renverser le plus souvent les jugements qui les condamnaient à payer la contribution pour le soutien des écoles. Pour le recouvrement de 5s. les commissaires d'écoles ont eu à payer £15 de frais. Sans l'abolition du *writ de certiorari* dans ce cas, était-il possible de compter sur le succès de l'éducation avec les *bonnes dispositions de la Cour Supérieure.* Eh bien! les cultivateurs sont donc délivrés du *writ de certiorari.* Celui qui se croira lésé par un jugement d'un juge de paix pourra en appeler à la cour de circuit; mais la matière en litige sera jugée au mérite. La 41e clause de l'acte d'agriculture contient à ce sujet la disposition suivante:—

"Et aucun jugement ne sera infirmé à raison de quelque variante de peu d'importance ou d'objection à la forme; mais seulement lorsqu'une injustice réelle aura été commise; et lorsqu'il sera formulé des objections qui n'affecteront pas le fond du litige, la cour de circuit pourra, s'il est nécessaire, ordonner à son greffier de faire aucun amendement quelconque à la procédure, qui, telle qu'amendée, sera exécutée comme si elle avait été régulière en premier lieu."

"Comme nous avons été requis de faire connaître les nouvelles dispositions de cette loi, nous en ferons connaître aussi brièvement que possible les principales dispositions.

"Les ordonnances suivantes sont abrogées—13 et 14 Vict. cap. 40,—14 et 15 Vict. cap. 102 et 16 Vict. cap. 210.

"*Des dommages causés sur les propriétés d'autrui, par les particuliers.*

"*2me Clause.*—1. Pour entrer ou passer sur le terrain d'autrui sans la permission du propriétaire ou son représentant une pénalité de 5s. à 30s.

"Il est permis de faire usage de toute rivière navigable, flottable ou cours d'eau sans causer de dommages ou si des dommages sont causés, de les réparer.

"3. Il est permis au propriétaire ou son représentant d'arrêter sans warrant celui qui passe sur son terrain et de le conduire devant un juge de paix.

"*3me Clause.*—1.—Celui qui laisse une barrière ouverte, abat, coupe, brise, enlève ou endommage une clôture, coupe ou détruit quelque haie, coupe, écrase, abat, enlève ou endommage un arbre, arbrisseau ou une plante—enlève un canot, embarcation, bac, bateau des bords d'une rivière ou autre lieu, y brûle ou y enlève du bois, encourt une pénalité de 5 à 30 shelings durant le jour et du double durant la nuit outre les dommages.

"Nous passons les 2me et 3me sections et la clause 4me de l'acte que nous analysons.

"La 5me clause a rapport aux dommages causés par les animaux.

"Personne ne doit laisser errer ses animaux sur le terrain d'autrui, sur les grèves, dans les chemins ou places publiques sous les pénalités suivantes:—

"Pour chaque étalon de pas moins de deux ans, £1 5s. à £2 10s.

"Pour chaque taureau, verrat ou bélier, 10s. à £1.

"Pour chaque cheval coupé, jument, bœuf, vache ou cochon, 1s. 3d.

"Pour chaque mouton, 6d.

"Pour chaque oie, canard, dinde, ou toute autre volaille, 3d.

"Et les pénalités du double à la seconde offense, soit qu'il y ait eu arrangement entre les parties ou qu'il y ait eu jugement.

"VI. Une personne qui laisse errer un cochon sans l'avoir annelé est sujette à une amende de 5 à 10s.

"VII. Le possesseur ou occupant d'un terrain sera responsable des dommages causés par l'animal qu'il prendra en paccage comme s'il était à lui.

"La clause 8me, sections 1, 2, 3, 4, 5 et 6 pourvoit à la manière de régler les dommages. La section 5me rend obligatoire la décision des experts pour les deux parties et pourvoit à la nomination des experts dans certains cas.

"La loi que nous venons d'analyser, en partie, est dû, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, à M. Bureau surtout et à M. Desaulniers dont le mérite dans cette affaire ne peut manquer d'être hautement apprécié par les cultivateurs qui voient par ce travail les rapports qu'ils ont et doivent avoir entre eux quant à ce qui concerne leur labeur quotidien, clairement défini et régularisé. Des députés, comme ceux-là, qui ne font pas grand bruit et ne s'amusent pas à bavarder comme certains autres, mais qui travaillent sérieusement au bien du pays, à l'établissement de l'ordre, ne peuvent que recueillir les félicitations de la presse et du peuple."

Evénements de Belgique.

Nous empruntons à la correspondance parisienne du *Courrier des Etats-Unis*, à laquelle la plume habile de M. Gaillardet sait donner un attrait tout particulier, les renseignements suivants sur les troubles qui ont eu lieu tout dernièrement en Belgique, à l'occasion d'un certain projet de loi présenté par le gouvernement aux chambres législatives. Cet extrait est assez explicite pour nous dispenser de toute introduction:

Paris 4 juin 1857.

"Les désordres dont Bruxelles et quelques autres villes de la Belgique ont été le théâtre, ces jours derniers, sont apaisés. La tranquillité est rétablie partout. Le gouvernement parait, toutefois, avoir jugé nécessaire de prendre certaines précautions. Il a rappelé sous les armes deux classes de miliciens. Mais le *Moniteur Belge* annonce qu'elles rentreront dans leurs foyers, dès que le calme sera entièrement rétabli. "Le gouvernement, dit-il, se propose de renvoyer incessamment dans leurs garnisons respectives les troupes qui ont été momentanément appelées dans la capitale." Une partie de ces troupes a même quitté Bruxelles, dès hier.

"Vous savez que cette petite insurrection a commencé dans l'enceinte même du palais législatif, à l'occasion du projet de loi sur les établissements de charité, dont la discussion durait depuis le 21 avril. Cette question, toute chrétienne en apparence, est malheureusement devenue une question politique en raison de la lutte qui existe entre le parti libéral et le parti clérical, et des intérêts importants qu'il s'agissait de régler. La Belgique est une des nations qui ont fait le plus de progrès dans l'industrie, l'agriculture, et dans tous les éléments de la richesse matérielle. Mais à côté de la majorité vivace, active, progressive, représentée principalement par la race wallone ou française, se trouve une minorité routinière, ignorante, et rongée par le paupérisme, principalement dans les quatre provinces flamandes, d'Anvers, des deux Flandres et du Limbourg. Il en résulte que le recensement de 1853 constatait, pour sept des neuf provinces de la Belgique, un total de 850,000 indigents inscrits, sur une population de 3,800,000 âmes, soit presque un quart de la population à la charge des trois autres quarts. La charité publique a donc beaucoup à faire et elle fait beaucoup. On compte autant de bureaux de bienfaisance qu'il y a de communes, et à côté de ceux-ci s'élèvent plus de 400 hospices et un bon nombre d'établissements de bienfaisance. Leurs dépenses annuelles dépassent quatorze millions dont les trois quarts sont fournis par leurs revenus propres et le reste par les subsides des communes et des legs des particuliers. De 1831 à 1850, le nombre des donations et legs reçus par les bureaux de bienfaisance a atteint une valeur de plus de seize millions de francs. En 1854 seulement, les legs ont été de 2,622,603 francs. La question, autour de laquelle a tourné le débat dans les chambres belges, était de savoir si les dons faits au profit des pauvres continueraient à être soumis à l'autorisation du gouvernement et administrés par les autorités communales ou par les communautés religieuses. Le projet de loi faisait à ces dernières une part d'influence plus large que par le passé, et l'autorisation de créer des fondations pieuses devait être conférée par un simple arrêté royal. Cette formalité a été traitée d'*indigne comédie* par M. Frère, et c'est ce mot qui a soulevé l'orage. De l'enceinte du parlement, dont le président a dû faire évacuer les tribunes, l'orage s'est propagé dans la rue, et de Bruxelles il s'est étendu à Anvers, Grand Liége, Mons, qui ont eu leurs émeutes aux cris de: *A bas les couvents, à bas les calotins!*

"Cependant, ces démonstrations regrettables ont été moins encore dirigées contre le parti clérical que contre certains membres du cabinet que l'opposition libérale accuse d'apostasie. L'*Indépendance belge* constate que si le nonce du Pape a été insulté, c'est par suite d'une méprise qui a été promptement réparée, et que l'émeute a épargné les hotels des ministres Dedecker et Vilain XIV, dont les convictions religieuses sont d'ancienne date, pour reporter sa vengeance sur MM. Nothomb, Mercier et Dumon, qu'elle appella une trinité de transfuges. Ces trois ministres appartenaient, en effet, naguère, au parti libéral ainsi que M. Delehaye, président de la chambre, mais ils se sont rapprochés des catholiques appelés à former le cabinet, à la suite des dernières élections qui leur ont donné la majorité dans le parlement. L'*Indépendance belge* voit donc une leçon de moralité politique dans ces manifestations populaires, dont elle ne nie pas, d'ailleurs, le caractère répréhensible. Un trait distinctif de ces manifestations, c'est que la bourgeoisie et les étudiants y ont seuls pris part. Les ouvriers y sont restés étrangers. Ce fait indique où sont les forces des deux opinions. Le parti clérical puise la sienne dans les classes inférieures, dans les campagnes, dans le peuple proprement dit. Le parti libéral se recrute dans les classes élevées, dans les villes et dans une partie des écoles universitaires. Mais les hommes qui se posent spécialement en défenseurs de la liberté constitutionnelle compromettent plus cette liberté qu'ils ne la servent par des excès comme ceux qui se sont passés. Des émeutiers sont de dangereux auxiliaires. Les insultes et les coups de pierre ne sont pas des arguments.

"Il reste, maintenant, à savoir, quelle sera la suite de cette échauffourée. Les chambres ont été ajournées, mais cet ajournement ne peut excéder un mois, d'après la Constitution. Le projet de loi a été retiré provisoirement, et le conseil municipal de Bruxelles a voté, à l'unanimité, une adresse au roi pour obtenir que ce retrait soit définitif. Si Léopold accède à ce vœu, cela entraînera probablement une modification du cabinet, qui, à son tour, pourra rendre nécessaire la dissolution des chambres."

LOIS D'USURE.—Les nations commerçantes paraissent vouloir s'affranchir des restrictions qui ont pesé pendant des siècles sur le commerce de l'argent. Le Piémont ne veut pas rester en arrière du progrès qui s'accomplit ailleurs; le sénat a voté par 41 contre 31 un projet de loi sur l'usure, qui consacre, en principe, la liberté du taux de l'intérêt.

FAITS DIVERS.

CONCERT ET THÉATRE.—Lundi prochain, nous donnerons une revue théâtrale, et ainsi ferons-nous, le premier lundi de chaque semaine, durant toute la saison. Aujourd'hui nous nous bornerons à dire que les deux premiers concerts de Thalberg ont répondu à l'attente publique. Le maître parle, on l'applaudit. C'est naturel. De la troupe qui l'accompagne, comme de lui, nous parlerons, mais nous engageons vivement ceux qui n'ont point assisté aux deux premières soirées musicales de l'illustre pianiste, à ne pas manquer la dernière. Elle aura lieu ce soir!—Le théâtre royal est en veine de succès. Lundi, malgré les débuts de Thalberg et une pluie battante, la salle était bien remplie. On jouait les *Filles de Marbre.* Ce soir cette pièce si attrayante est répétée. A lundi donc notre rendu-compte.

GRANDE ASCENSION.—Cet après-midi, à 5 heures, le célèbre M. Morat, aéronaute Franco-américain, fera une ascension au Griffintown, dans son magnifique ballon l'*Aigle.* M. Morat, sera, dans cette expédition, accompagné de plusieurs passagers. Le ballon partira à cinq heures précises.

ART VÉTÉRINAIRE.—Nous avons annoncé dans notre avant-dernier numéro l'arrivée à Montréal de M. Félix Vogeli, médecin vétérinaire dont nos lecteurs trouveront l'adresse dans nos colonnes d'annonces.

Nous croyons rendre un véritable service aux propriétaires de chevaux et aux cultivateurs de notre pays en appelant spécialement leur attention sur l'établissement que M. Vogeli vient fonder dans notre ville.

Ce vétérinaire n'est pas un praticien vulgaire ou un empirique comme on en rencontre malheureusement trop dans l'exercice de cette difficile, laborieuse et si utile profession.

Elève lauréat des écoles de France, Monsieur Vogeli s'est bientôt distingué dans sa profession par des écrits et par des observations médicales qui font autorité dans cette science et qui lui ont valu à l'âge de 25 ans et demi la position importante en France de vétérinaire en chef dans l'artillerie et son admission dans le sein de plusieurs sociétés savantes

Nous espérons pour lui que le public Montréalais lui fera bon et encourageant accueil et nous sommes certains qu'il rendra en bons services à notre pays, si riche en beaux et en bons chevaux, les témoignages de sympathie qui, nous en sommes sûrs, ne lui feront pas défaut.

—Ole Bull est, dit-on, sur le point de retourner en Europe. Il donne en ce moment, des concerts à Kingston. L'illustre violoniste, a, paraît-il, perdu la plus grande partie de son immense fortune dans des spéculations hasardées.

—Nous avons eu l'occasion de voir dans les vitrines de MM. Fauche et Jacquot, horlogers et bijoutiers, rue St. Paul, 136, une élégante et mignonne collection de petits objets d'art taillés dans le bois par des pâtres suisses. Il y a là de charmants petits chefs-d'œuvre, et nous engageons vivement les dames et les gens de goût à aller s'assurer par eux-mêmes de la variété et de l'élégance de ces petits ouvrages.

REVUE MILICIENNE.—Il n'est si grande démonstration, militaire ou autre qui n'ait son côté burlesque. La revue de la milice de Montréal de lundi soir nous en a fourni la preuve. Alors que toutes les compagnies étaient en bataille et attendaient la venue du colonel qui devait leur faire l'honneur de passer devant elles d'abord, sous prétexte de revue, et de les faire passer devant lui sous prétexte de défilé, les spectateurs nombreux qui, sous prétexte de curiosité, venaient là prendre le frais, ont vu arriver au grand trot d'une haridelle, que n'eût pas désavouée Don Quichotte, un cavalier singulièrement accoutré qui est allé échanger quelques mots avec nous ne savons quel officier en jaquette écarlate, puis a quitté le Champ-de-Mars au milieu des rires homériques que sa venue avait fait naître et qu'il a pu entendre encore alors qu'il avait atteint la rue Notre-Dame.

Ce cavalier mystérieux et jusqu'à présent inconnu de nous, portait un sabre pendant à son flanc droit, sa coiffure n'était ni un casque, ni un shokos, ni un colback, ni un bonnet à poil, ni un kepi, ni un chapeau, ni un schapoka, ni une casquette, ni quoique ce soit qui ressemble à une coiffure quelconque. Son justaucorps avait une vague ressemblance avec ceux de la garde à cheval, son pantalon était orné de larges bandes vertes inégalement flottantes et très négligeamment cousues. L'un de ses pieds était chaussé d'une pantouffe éculée et son talon nu était armé d'un formidable éperon, l'autre pied bien logé dans une botte n'avait rien d'offensif pour les flancs de sa monture. Une espèce de caudrier en sautoir supportait en guise de giberne une mauvaise casquette. En somme, cavalier et monture semblaient former une caricature ou une charge dont l'excentricité ne laissait pas que d'avoir un certain sel.

Pourquoi diable aussi les bons citoyens de Montréal veulent-ils jouer au soldat? Quelle nécessité y a-t-il pour notre pays, si paisible, à dépenser des sommes énormes et à faire perdre à nos concitoyens beaucoup de temps et d'argent pour singer une armée inutile ici? —C'est peut-être là, ce que le grotesque cavalier dont nous venons d'esquisser la silhouette a voulu demander et contre cet engouement inutile qu'il a voulu protester.

VICTIME DE LA MÉLOMANIE.—Jean Albrech est Allemand. Il n'y a pas de mal, on naît où l'on peut. Jean Albrech aime la musique; c'est permis, c'est même un goût charmant, quand on n'abuse pas. Mais Jean Albrech adore les dièzes, raffole des bémoles, chérit les arpèges, et brûle pour les points d'orgue. Oh! les points d'orgue! Que ne ferait pas ce bon Jean Albrech pour un point d'orgue! Les passions quelles qu'elles soient sont toujours mauvaises. Qu'on les supprime. Nous le demandons instamment. Tout ce qui aime avec force est fou. Tout ce qui est fou est nuisible; coupons donc le mal dans la racine, et anéantissons les passions. Car, je vous le demande, quoi donc autre chose que la passion de la musique a poussé ce pauvre Jean Albrech derrière les verroux de M. McGuin? Il est en prison; oui bien. Son histoire est fort lamentable, allez! Jean Albrech logeait chez M. Théophile Valiquet de la place Jacques Cartier que, tous, vous connaissez. Jean avait un ami, Cartagino, un Italien, un artiste ambulant, musicien nomade, bon diable, et possesseur d'un de ces magnifiques instruments de Barbarie dont tous nous avons plus ou moins maudit les lamentables complaintes. L'orgue de Cartagino coûtait £50, un joli denier, ma foi. Et le produit de cet orgue valait mieux encore que le montant. Jean Albrech avait un faible pour la caisse en acajou, si soigneusement cirée, soir et matin, par le trouvère Italien. Quand ce dernier rentrait au logis, Jean Albrech lui adressait un coup d'œil humide—à la caisse. Et puis il la caressait, la couvait tendrement, et s'endormait l'œil épanoui sur le lustre bruni du cher orgue. Samedi soir, l'amour de l'orgue eut une explosion volcanique. Son ami avait joué un de ces airs qui parlent de toutes les joies de l'idéal, et Jean, une fois couché, rêva si profondément, que le dimanche matin, il se trouvait, donnant une aubade aux fenêtres de la rue Ste Catherine! Jouait-il

Au clair de la lune?

Ou bien

Malborough s'en va-t-en guerre?

C'est question qu'il faut adresser à la police. Mais pour nous, nous ne saurions l'assurer. Seulement le public est informé que le dit Albrech a été arrêté lundi matin sous l'inculpation d'avoir volé l'orgue de Cartagino pendant le sommeil de celui-ci. Histoire de chérir le soir.

ANAÏS TOUSSAIN.—Hier, dit le *National*, après l'arrivée du gouverneur-général, M. Plamondon, auquel les parents de cette malheureuse jeune femme ont confié, depuis sa condamnation à mort, les intérêts de leur enfant, a présenté à Son Excellence une requête signée par plus de 1000 citoyens et appuyée par la recommandation des trois membres de notre cité, dans le but d'obtenir la commutation de la sentence de mort prononcée contre elle. Le père et la mère de la condamnée accompagnaient M. Plamondon et se sont jetés aux pieds de Son Excellence, pour le supplier d'avoir pitié de leur enfant et de lui accorder la vie sauve. Le gouverneur a relevé avec émotion les deux pauvres vieillards, et tout en regrettant de ne pouvoir exercer, au moment de son départ, le prérogative royale avant d'avoir pris l'avis de ses ministres, il a donné aux parents d'Anaïs Toussaint l'assurance qu'il recommanderait à son remplaçant en office d'accorder à la demande des requérants l'attention la plus favorable.

SIR JOHN FRANKLIN.—La recherche de Sir John Franklin et de ses compagnons sera prochainement reprise. En Angleterre, la noble femme de cet illustre marin organise une expédition dans ce but. En Amérique, il est des milliers de poitrines qui battent à la seule idée d'aller au pôle nord, pour y découvrir la trace des hardis navigateurs dont nous parlons. Il y a quelques jours à peine, nous annoncions le prochain départ d'un navire vers les régions arctiques. Ce navire a nom la *Jeeberg* (banquise). Il a été construit par les ordres et d'après les plans du célèbre Dr. Raë, est gréé en brigandin, et jauge 117 tonneaux. Samedi dernier il a été lancé à Kingston. Une foule considérable assistait à cette opération, dont l'importance était en proportion des souvenirs et des espérances qu'elle évoquait. Le Dr. Raë, retenu à Hamilton, par une indisposition, n'était point présent à ce beau spectacle. On l'attend prochainement à bord. Mais le navire ne fera pas voile cette année pour les régions septentrionales. La saison est trop avancée. Jusqu'à l'automne il servira comme paquebot; puis sera conduit en Angleterre où on le redoublera et aménagera pour son voyage à la mer polaire. C'est, dit-on, un vaisseau d'une belle prestance, quoique d'un gabari lourd. Il porte bien sa toile et pourra filer 7 nœuds à l'heure. Il sera commandé par le Dr. Raë, en personne.

ANTIQUITÉS.—Une découverte assez curieuse, mais qui sera malheureusement stérile au point de vue de l'histoire, a été récemment faite aux environs de Port Hope. On a trouvé enterrés dans un bois dépendant de la ferme de John Camblin une grande quantité de crânes et d'ossements humains paraissant par leur confirmation, avoir appartenu à des arborigènes. On estime à 3 ou quatre cents le nombre des personnes qui ont fourni les éléments de ce Golgatha du désert. L'état de friabilité auquel plusieurs de ces ossements sont arrivés ne permet pas d'en évaluer rigoureusement le nombre. Cependant, on a pu rouvrir quelques crânes assez bien conservés, nantis de leur mâchoire et portant toutes leurs dents.

Une portion du terrain sur lequel cette découverte a été faite a été fouillée à la profondeur de neuf pieds sans que l'on soit arrivé à voir la fin de l'ossuaire qui, aussi que cela arrive dans presque tous les cas et pour toutes les trouvailles, a été attribuée à une circonstance toute fortuite—cette exhumation des restes qu'il gardait en paix... depuis quand?

On se perd en conjecture à cet égard et les suppositions vont leur train dans le pays. La plus probable est celle qui attribue l'origine de cette héiatombe à quelque sanglante bataille entre des tribus révoltées à l'époque où les Indiens étaient encore les seuls maîtres du pays que nous occupons aujourd'hui, et cette fosse commune aurait, dans cette hypothèse, reçu dans les embrassements de la paix éternelle les victimes des deux camps séparées dans la vie et unies par la mort.

Les phrénologistes, les Ponysiologistes, les Antiquaires et les curieux du pays se pressent dans les bureaux de *Guide de Port Hope* où une collection choisie dans ces restes a été réunie.

POLICE.

COUR DE POLICE.

Présent:—CHARLES JOS. COURSOL, écr., Insp. et Surt. de Police.

Samedi, 20 *juin* 1857.

Ann Duggan, poursuivie pour assaut et batterie sur George Acton, est condamnée à une pénalité de 1s. et les frais ou 8 jours de prison aux travaux forcés.

George Acton est amené devant la cour sur plainte d'Ann Duggan pour assaut et batterie sur sa personne, et avec permission de la cour cette cause est retirée avec dépens.

Alfred Carrière, emprisonné précédemment pour examen sur accusation de vol sur la personne est examiné et écroué pour attendre son procès qui aura lieu pendant la cour des sessions générales de la paix, le 4 juillet prochain.

James Conway, arrêté faisant du bruit et faisant assembler plusieurs personnes dans la rue, 5s. ou 8 jours de prison.

Patrick Connolly do, 5s. ou 8 jours do.

Catherine Wilson, errant dans les rues sans pouvoir rendre compte de sa conduite, 25s. ou deux mois d'emprisonnement aux travaux forcés.

23 *juin*.

James Shannon, est emprisonné pour examen sous prévention d'avoir volé de l'église catholique romaine Ste. Anne, un Crucifix de la valeur de £2 10s. qui fut trouvé en sa possession par un connétable de police de la cité le 20 courant.

John Albreck, vol d'un orgue portatif de la valeur de £50, et la propriété de Laurent Castigino, est incarcéré pour attendre son procès qui aura lieu à la prochaine cour du Banc de la Reine qui se tiendra pour ce district le 14 octobre prochain.

Denis Sullivan, trouvé enivré sur un des quais de cette cité, 30s. ou 2 mois de prison aux travaux forcés.

Margaret Whitelan, femme sans aveu, trouvée ivre dans une rue, 20s. ou 2 mois do.

James Hanlon, trouvé ivre et faisant du bruit dans une des rues de cette cité, 30s. ou 2 mois do.

Jean-Baptiste Allard, Joseph Rivard et Emma Dubé, arrêtés comme des personnes débauchées et désœuvrées, 40s. chaque ou 2 mois do do chaque.

Patrick McCaffrey, trouvé ivre dans une cour sur la rue Queen, renvoyé.

NOMINATIONS.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 16 *juin* 1857.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général faire la nomination suivante, savoir:

L'Honorable Etienne Paschal Taché, pour être Commissaire des Terres de la Couronne pour la Province du Canada.

Toronto, 16 *juin* 1857.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général nommer les personnes suivantes pour être Commissaires des Petites Causes, savoir:

Pour la paroisse de St. Antoine de la Rivière du Loup, Comté de Maskinongé:—Messieurs Joseph Edouard Pichette, Moïse Villeneuve, Edouard Lemaître Auger, Moïse Houde, et Antoine Lesage.

[Ancienne Commission datée du 27 Avril 1855, révoquée.]

Pour la paroisse de St. Joseph de Maskinongé, Comté de Maskinongé:—Messieur Olivier Masson, Alexis Bareille, Joseph Bastien, Edouard Ratelle, Casimir Gélinas et Antoine Rinfret.

[Ancienne Commission datée du 22 Septembre, 1847, révoquée.]

Il a aussi plu à Son Excellence le Gouverneur Général nommer Hercule Bernard, Ecuyer, pour être Traducteur et Interprète de la Cour Criminelle à Montréal; aussi

Flavien Boutillier, Joseph Trefflé Franchère, et François Xavier Cadieux, Commissaires Associés avec Timothée Brodeur et Louis Renaud Blanchard, dans l'affaire concernant la reconstruction de l'église de Notre-Dame de St. Hyacinthe.—*Gazette Officielle*.

NOUVELLES MARITIMES.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES.

20 juin.

Barque Onda, Nairn, Glasgow, J. Burns et cie., cargaison générale.

Brick Hawk, Gilbert Sinclair, Bordeaux, Ryan Frère, cargaison générale.

21 juin.

Vaisseau Robert Parker, Prichard, Antwerp, Maitland et cie., cargaison générale.

Barque Bessie, Craigle, Liverpool, Routh et cie., cargaison générale.

Schooner Abeille, Arbour, Pictou, Noad Frères, charbons.

Brigs. Sword Fish, Poitras, Trinidad, J. Tiffin, melasses, etc.; Jacques Cartier, Lachance, Terre-Neuve, Noad Frères, sucre et huile.

Expédié en Douane.—20 juin.

Brick Thomas, Dixon, Québec et Sea, lest.

22 juin.

SWORDFISH.

210 boucauts melasse
60 boucauts }
32 tierçons } Sucres.
95 barils }
5 tonnes de rhum.

GOELETTE ABEILLE.

50 chaldrons de charbon.
10 brls harengs.

Gulteras.—200 barriques bicarbonate de soude, à ordre; 200 do de soda crystals Alex. Walker, 320 do soda biscuits do; 17 caisses vitres, Denis. Bulton et cie., (Toronto) 25 casks plomb blanc. 50 do plomb rouge; Lyman, Savage et cie., 14 tierçons peinture blanche, 50 do blanc de plomb; Law Young et cie., 3 do do sec; Lyman, Savage et cie., 5 caisses magnesie; Corse et May, 29 casks blanc de chaux do, 20 do rouge de plomb do, 28 do noir de fumée do; 100 do bicarbonate de soude; Carter Kerry et cie., 150 do, 20 do 236 sel d'Epsom à ordre; 170 do crystal soda, à ordre; Carter Kerry et cie., 11 barriques antimoine; Charles Palsgrave, 60 do, 1 tierçon peinture blanche; A. Ramsay, 5 casks tuyaux en plomb; Ferrier et cie., 76 do peinture blanche de plomb; Law, Young et cie., 53 do peinture blanche de plomb; J. H. Winn, 57 do do, 20 bls plomb blanc sec, 20 do rouge de plomb, aux soins de Hooker, Jaques et cie., bls plomb blanc sec. 20 do rouge de plomb, à ordre, 3 tierçons peinture blanche de plomb; J. L. Beliveau, 2 do do, 20 kegs blanc de plomb; J. Morland, 1 do rouge de plomb, 2 tierçons peinture blanche de plomb, 20 kegs plomb blanc sec; Barber, Kerr et cie., 10 do rouge de plomb, do, 1 do do, 20 kegs plomb blanc sec; Elliot et cie., 4 do rouge de plomb, do; 1 meule à émoudre, à ordre, 2 do à ordre; 11 tierçons verre de meilleure qualité; Renaud, Prieur et cie., 200 boîtes, 11 caisses de vitres; J. H. Winn, 58 bris de noire de fumée, à ordre, 4 tierçons do à ordre, 10 do, 5 brls do; Carter Kerry et cie., 146 bar couperose, à ordre, 111 caisses verres meilleure qualité à ordre, 4 do Alum Holand; 12 do Lyman et Savage, 20 do do, Carter Kerry et cie.; 200 caisses bouteilles, Howland, Routh et cie., 75 bar. blanc de chaux.

L'*Onguent et les Pilules* d'Holloway sont fortement recommandées pour la guérison de l'érysipèle. Ils opèrent en harmonie sur le système, nettoyant et purifiant le sang et ne manquant jamais de guérir les maladies de l'épidémie quelque désespérées qu'elles soient.

En vente aux fabriques No. 80, Maiden Lane, New-York, et No. 244, Strand, Londres, et par tous les Pharmaciens à 25 c. 62 c. et $1 la boîte.

Le Pain Killer de Perry Davis est un article très précieux, et que toute personne ayant une maison devrait avoir à sa portée, en cas de contusions, brûlures, diarrhée, dyssenterie, choléra, fièvre, et maladies internes et externes de toute espèce, qu'il est propre à guérir.—*Observer* de Salem.

En vente chez tous les droguistes.

Nous citons quelques cures sans médicaments d'indigestions (dyspepsie, flatuosités, constipation, douleurs nerveuses, bilieuses et du foie, toux, asthme, consomption, débilité, par le délicieux aliment Revalenta Arabica de du Barry.

Cure 49,832.—Wortham Ling, près de Diss, Norfolk.

Cinquante années de douleurs inexprimables de dyspepsie, névralgie, asthme, Toux, constipation, flatueuse, spasme, maladie de l'estomac et vomissements ont été soulagées complètement par l'excellent Revalenta Arabica de du Barry.

MARIA JOLLY.

Winchester, 3 décembre 1847.

Cure 41,617.—Messieurs,—Je suis heureux de vous informer que la personne pour laquelle je me suis procuré votre Revalenta a retiré de grands bénéfices de son usage: d'alarmants symptômes d'hydropisie, de dyspepsie et de consomption de longue date ont disparu, et un sentiment de nouvelle vigueur y a fait place. Ayant été témoin des bienheureux effets dans le cas sus-mentionné, je puis la recommander avec confiance; et j'aurai grand plaisir à le faire chaque fois que l'occasion s'en présentera, etc., etc.

JAMES SHORLAND,
Ex-chirurgien au 96e régiment.

Ce remède est appuyé des témoignages des célèbres professeurs de chimie, tels que le Dr. Andrew Uric, Shorland, Harvey, Campbell, Gattiker, Wurzer, Ingram; de lord Stuart de Decies, de la comtesse douairière de Castel-Stuart, du major-général Thomas King et d'autres personnages respectables que ce remède a rendus à la santé après avoir vainement essayé tous les autres. Pour plus amples détails relativement à cet aliment inestimable, nous référons nos lecteurs à l'annonce de M. DuBarry, dans une autre partie du journal.

Q. U. D.

BAZAR

DE LA CONGREGATION ST. MICHEL,

Sous le Patronage de MM. C. S. CHERRIER, O. BERTHELET, ALF. LAROCQUE et R. TRUDEAU, Membres Honoraires.

LE BAZAR s'ouvrira MARDI, le 30 Juin courant, à l'HOTEL ST. NICOLAS, Place Jacques Cartier, à 4 heures P. M., et se continuera les jours suivants à la même heure.

Pour engager les Citoyens de Montréal à favoriser ce Bazar, il suffit de dire que le produit en est destiné à l'achat d'une Bibliothèque se composant surtout de Livres ayant rapport aux Arts et Métiers. On ne peut qu'applaudir aux efforts que font nos jeunes concitoyens, Membres de cette belle et patriotique Association, pour se procurer une instruction solide. Les connaissances qu'ils puiseront dans les ouvrages de ce genre les mettront en état d'exercer, avec plus d'honneur pour eux et plus d'avantages pour la société en général, les Arts et Métiers auxquels ils appartiennent pour la plupart. On peut donc compter que la libéralité de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des Arts et de l'Industrie dans notre grande Cité ne leur fera pas défaut.

16 juin. 63

PAR LE TELEGRAPHE.

LIGNE DE MONTRÉAL.

(*Rapporté pour le Pays.*)

ARRIVÉE DU *PERSIA*.

New-York, 23 *juin*.

Les procédés du parlement anglais ont peu d'importance.

Lord Palmerston dit que le gouvernement français n'avait donné aucune occasion de plainte à propos de l'attaque dirigée sur un vaisseau marchand à Belle-Isle; qu'il avait exprimé son regret que la chose fût arrivée et avait destitué les officiers qui avaient ordonné le feu.

Le bill pour l'admission des juifs au parlement avait subi sa seconde lecture sans discussion.

Les récoltes, en Irlande, promettent d'être abondantes.

En France, les élections prochaines occupent toute l'attention.

Les rapports de la banque de France étaient favorables, et l'on s'attendait à une réduction dans le taux de l'escompte.

Les récoltes ont belle apparence.

Les Russes avaient ouvert la campagne contre Schamyl.

Les marchés aux céréales, en Angleterre accusaient de la fermeté, malgré l'état favorable de la récolte.

Le marché monétaire était plus aisé. Consolidés pour argent, fermés à 93¼ à 93½.

Le cable pour le télégraphe transatlantique était terminé.

DESTRUCTEUR DE DOULEURS DE PERRY DAVIS.

Le *Buffalo Christian Advocate* dit: « Nous aimons M. Davis pour les tendances morales et bienveillances de son caractère et de sa vie. Il manufacture un article universellement reconnu comme bon et certain pour les brûlures et autres douleurs corporelles. Il a droit à la confiance et à la popularité, et autant que nous pourrons lui aider à lui assurer la dernière, nous le ferons avec plaisir, quoiqu'on ne nous ait pas demandé de l'annoncer en dehors de nos colonnes d'annonces. Son *Pain Killer* devrait être dans toutes les familles. Les circonstances qui le requièrent arrivent sans être attendues."

Nous sommes heureux d'apprendre qu'il se fasse un aussi grand débit du Destructeur de Douleurs de Perry Davis dans notre cité. Nous avons toute raison de croire que c'est un remède infaillible contre toute sorte de douleur, et comme tel, chaque famille devrait toujours en avoir au moins une bouteille.—*Montreal Pilot.*

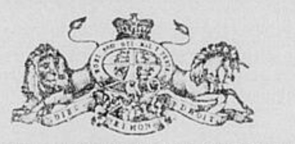

THEATRE ROYAL

OUVERT POUR LA SAISON.

M. BELTON .... Directeur.

Le Théâtre encombré accueille

LES FILLES DE MARBRE!

Comme une Pièce merveilleuse et nouvelle.

En conséquence de SON SUCCÈS elle sera répétée

CE SOIR, JEUDI, 25 JUIN.

PRIX d'ENTREE.—Premières galeries, 2s. 6d.; 2e galeries, 1s. 10½d.; parquet, 1s. 3d.; loges, $4.—On peut se procurer des places, billets de saison, et loges au Magasin de Musique de Herbert, 131 et 133, rue Notre-Dame, de 10 à 6 heures chaque jour. On peut aussi se procurer des billets aux principaux Hôtels. Les portes sont ouvertes à 7½ heures pour commencer à huit heures précises.

25 juin.

DERNIER

GRAND CONCERT

DE

S. THALBERG

CE SOIR, (Jeudi). 25 JUIN.

A cette occasion sera exécutée la célèbre DUETTE de S. THALBERG pour deux Pianos, sur l'air de la *Norma*, exécutée par S. THALBERG et M. STRAKOSCH.

25 juin. 67

NAVIGATION AERIENNE.

Ascension Aerostatique

PAR

LE CÉLÈBRE AERONAUTE

M. MORAT,

Opérant sa

CINQUANTE-HUITIEME ASCENSION.

Il sera accompagné, dans cette ascension, de plusieurs passagers.

Cette ascension aura lieu, JEUDI 25 courant, à CINQ heures et demie au Griffintown, près de l'usine à Gaz.

Portes ouvertes à 3½ heures.

Prix des places: 50 cents pour les premières; 25 cents pour les secondes.

25 juin. 67

POUR PRESCOTT, KINGSTON, LES PORTS DE LA RIVE NORD, TORONTO ET HAMILTON.

LE Vapeur *WELLINGTON*, Cap. McGRATH, quittera le Bassin du Canal pour les Ports ci-dessus, VENDREDI SOIR, le 26 courant, à SIX heures.

Pour fret, s'adresser à
HOOKER, JAQUES ET CIE.,
Quai du Canal.

25 juin. 67

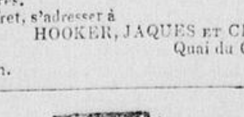

POUR BROCKVILLE, KINGSTON, LES PORTS DE LA RIVE NORD, TORONTO ET HAMILTON.

LE Vapeur *OSHAWA* Capt. KENNEDY, quittera le Bassin du Canal pour les Ports ci-dessus, VENDREDI SOIR, 26 courant, à SIX heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à
JONES, BLACK ET CIE.,
Rue Wellington.

25 juin. 67

VENTES PAR ENCAN.

PAR J. G. SHIPWAY.

DEMAIN.

SUCRES ET MELASSES,
RHUM, EAU-DE-VIE
HUILE DE POISSON.

ETC., ETC., ETC.,

Vendredi Matin 26 Courant,

IL SERA OFFERT POUR

Le compte de

JOSEPH TIFFIN, ECR.,

LA CARGAISON

DU

BRIGANTIN "SWORDFISH,"

MOUILLÉE AU QUAI DE L'ISLE,

Et composée de:

60 boucauts }
32 tierçons } SUCRES MUSCOVADO
95 barils }
210 boucauts de Mélasses Muscovado Trinidad
5 do Rhum d'Ananas Trinidad.

—AUSSI,—

Eau-de-Vie en caises }
Huile d'Olive } De "Queen" et "Hawk"

—ET—

50 brls d'Huile de poisson pâle.

Vente à DIX heures.

J. G. SHIPWAY,
Encanteur

25 juin. 67

DEMANDE.

UN bon faiseur de PATRON trouvera constamment de l'emploi à la

CANADA MARINE WORKS.

54 juin. f—69

INSTITUTEUR DEMANDE.

ON a besoin d'un INSTITUTEUR qualifié pour l'Ecole Modèle de ce Village. Les communications à ce sujet pourront être adressées, *franches de port*, à

PIERRE FORTIN, Présid. C. E. L.

Laprairie, 1er juin 1857. 59

CLOUS (assortis) Chevilles pour Navires et Chemins de Fer,
Plaques d'Etain (Charcoal) DC, DX et DXX,
Do do do IC et IX, 14 X 20,
Plaques du Canada (Glamorgan),
Feuilles de fer galvanisées,
Cuivre en feuille et lingot,
Plomb en feuille et Plomb à Tuyau,
Composition pour Tuyaux à Gaz,
Zinc en feuille et en pièces,
Etain en 28 lbs lingots et Fil de Fer,
Plaques à Chaudières.

A vendre par
THOMAS PECK ET CIE.

25 juin. 67

1857.

LIGNE EXPRESSE

DE LA

RIV. ST. LAURENT ET DU LAC ONTARIO

La route la plus courte et la plus expéditive pour tous les Ports de l'Ouest, Toronto, Hamilton, les Chutes de Niagara, et Buffalo.

Les Steamers de première classe

JENNY LIND, Capt. L. MOODY,
MONTREAL, Capt. J. LAFLAMME.
BRITISH EMPIRE, Capt. D. S. ALLAN

L'un des Steamers ci-dessus partira de

MONTREAL TOUS LES JOURS

(Dimanches exceptés,)

A ONZE HEURES A. M.,

Du Bassin du Canal, et de Lachine à l'arrivée des chars, qui partent de Montréal à DEUX heures P. M., pour

PRESCOTT ET OGDENSBURGH,

Et les Ports Intermédiaires du Fleuve.

Les Steamers du Fleuve se relient à

OGDENSBURGH

Aux vastes et splendides steamers

NEW-YORK, BAY STATE, CATARACT
NORTHERNER ONTARIO, NIAGARA.

Les steamers ci-dessus se relient à Niagara avec le Chemin de fer GREAT WESTERN, et à Lewiston avec les Chemins de Fer Lake Shore, Michigan Sud, et Michigan Central, pour Cleveland, Sandusky, Détroit, Chicago, Milwaukie, Racine, Kenosha, Waukegan, Galena, Rock Island, Burlington, Dubuque, Madison, Cité d'Iowa, St. Louis et St. Paul, et les places dans l'Ouest et Sud Ouest.

Un de ces vastes et commodes steamers quittera Ogdensburgh tous les jours (les dimanches exceptés) pour Kingston, Sackets Harbour, Rochester et Lewiston.

Nulle autre ligne d'Ogdensburgh offre aux passagers la même facilité de voir le grand Pont Suspendu et les Chutes Niagara.

Achetez vos Billets de la Ligne Américaine, et vous épargnerez les dépenses de charroyage et quaiage sur la route.

Les passagers allant dans l'Ouest (particulièrement ceux qui ont avec eux des chevaux, wagons, et meubles de ménage) trouveront cette route la plus économique, la plus rapide et la plus désirable.

On peut se procurer des Billets au Bureau, No. 24, rue McGill.

W. T. BARRON, Agent,
Ou G. H. CHURCH,
Aux principaux hôtels.

20 juin. 65

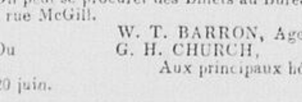

CARTE.

APROPOS des lignes ci-dessus, les soussignés donnent avis qu'ils continueront les AFFAIRES d'EXPEDITION et COMMISSION de l'ancienne maison de H. JONES ET CIE, à Montréal et Toronto sous les nom et désignation de

JONES, BLACK ET CIE., Montréal.
JONES, MACDONALD ET CIE., Toronto.

S. I. JONES, Brockville. — JAS. F. D. BLACK, Montréal.
W. J. MACDONELL, Toronto. — SIDNEY FORD JONES, Montréal.

AVIS.

LES soussignés donnent ici avis qu'ils ne se rendront responsables d'aucune dette contractée en leur nom, ou pour leurs vaisseaux à moins que les dettes ne soient certifiées par des ORDRES ECRITS venant de leurs Bureaux.

JONES, BLACK ET CIE.

30 avril. bm—44

INFIRMERIE VETERINAIRE.

M. FELIX VOGELI, médecin Vétérinaire Breveté, ancien Vétérinaire en chef de l'armée française, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert rue BONSECOURS, No. 11, Hôtel du Peuple, une INFIRMERIE VÉTÉRINAIRE dans laquelle il pratiquera toutes les opérations chirurgicales et administrera tous les médicamens nécessaires au traitement des animaux malades.

Le Dr. Vogeli se rendra avec empressement au domicile des personnes qui le feront appeler et sollicite le patronage du public auquel il offre en garantie 27 ans de pratique tant dans l'armée que dans un grand centre agricole et éducateur de chevaux.

Montréal, 22 juin 1857. 66

VENTES PAR ENCAN.

PAR J. D. BERNARD ET CIE.

VENTE ETENDUE DE

LOTS A BATIR

SUR LA

FERME ST. GABRIEL.

IL sera offert par encan public, aux Salles d'Encan des soussignés No. 226 rue St. Paul, des LOTS à BATIR sur la FERME ST. GABRIEL.

La vente aura lieu comme suit:

MERCREDI, 29 Juillet prochain
MERCREDI, 26 Août
MERCREDI, 23 Septembre
MERCREDI, 28 Octobre

Et les jours suivants.

Ces lots sont avantageusement situés près du Canal de Lachine, de l'Aqueduc et des Machines Hydrauliques de la Compagnie du Grand Tronc. Ils seront vendus en *Franc Aleu*, c'est-à-dire libres de toutes charges seigneuriales. De vastes places seront laissées vacantes pour l'avantage du public. Ceux qui désirent acheter sont priés de venir voir ces lots sur lesquels des rues sont tracées.

Pour plus amples détails et pour plans lithographiés s'adresser au bureau des Messieurs du Séminaire et aux bureaux des soussignés.

Les conditions de paiement seront faciles.

Chaque vente à DIX heures.

J. D. BERNARD ET CIE.,
Encanteurs.

23 juin. 66

Corporation de Montréal.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ.

HOTEL-DE-VILLE,

Montréal 19 juin 1857.

AVIS est par le présent donné, que les LIVRES de COTISATIONS pour les QUARTIERS OUEST et Ste. MARIE de cette Cité, pour l'année courante, sont compilés et filés dans le Bureau du Soussigné; et les propriétaires et autres qui sont cotisés dans iceux, sont priés de PAYER immédiatement.

Et toutes personnes qui pourraient se croire lésées par quelque chose contenue dans les dits Livres de Cotisations, pourront, en tout temps, d'ici à TROIS SEMAINES de cette date, préparer ou faire préparer leur plainte par écrit, adressée à la Cour du Recorder, et la filer dans le Bureau de la dite cour; et à défaut de filer la dite plainte dans le délai ci-dessus spécifié, elles seront incapables de le faire ensuite.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

20 juin. i—65

Corporation de Montréal.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ.

HÔTEL-DE-VILLE,

Montréal 5 juin 1857.

AVIS est par le présent donné, que les LIVRES de COTISATIONS pour le QUARTIER CENTRE de cette cité, pour l'année courante, sont compilés et filés dans le Bureau du Soussigné; et les propriétaires et autres qui sont cotisés dans iceux, sont priés de PAYER immédiatement.

Et toutes personnes qui pourraient se croire lésées par quelque chose contenue dans les dits Livres de Cotisations, pourront, en tout temps, d'ici à TROIS SEMAINES de cette date, préparer ou faire préparer leur plainte par écrit, adressée à la Cour du Recorder, et la filer dans le Bureau de la dite cour; et à défaut de filer la dite plainte dans le délai ci-dessus spécifié, elles seront incapables de le faire ensuite.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

6 juin. i—60

L. E. MORIN,

117, Rue des Commissaires,

MARCHAND en GROS et en DETAIL,

EPICERIES,
VINS,
LIQUEURS,
PROVISIONS
ETC., ETC.

Montréal, 20 juin 1857. 65

Epiceries et Vins Francais,

VENANT d'être reçus directement de Marseilles par le *Sarepta:*

Absinthe Vermouth, Liqueurs Fines, Vin de Malvoisie, Vin de Tarragone, Vin de Bourgogne, Eaux-de-Vie, Chandelles Gauloises.

—ET—

Par divers navires actuellement en déchargement:

Cassonade très brillante, Thés supérieurs, Vitres, Mastique, Sucre raffiné, Genièvre de Hollande, Savon d'Angleterre, Tabac, Noix, Huiles, Riz, Empoi de Satin, de Riz et autres, Café de Java et Laguayra, Sardines à l'huile, etc., etc.

L. E. MORIN,
117, Rue des Commissaires.

20 juin. cm—65

LE soussigné offre en vente les LIQUEURS de choix suivantes:

Curacoa,
Maraschino,
Anisette,
Cherry Cordial,
Absinthe Suisse,
Kursch de la Forêt Noire

G. E. STARNES,
55, rue St. François-Xavier.

28 juin.

ATTENTION!

Belle Propriété à Vendre au Village d'Industrie.

CETTE grande MAISON à deux étages, maintenant occupée par M. J. B. Germain, Marchand, ci-devant de Montréal, située à une petite distance du dépôt du Chemin de Fer et au centre du Village d'Industrie, est un des meilleurs sites pour le Commerce. Cette Maison ayant été récemment bâtie est en bon ordre et bien finie, avec une belle CAVE de 30 pieds sur 36, un beau MAGASIN de 25 pieds sur 36, un HANGAR et BOULANGERIE adjoignant la Maison de 24 pieds sur 30, Etable, etc.

Les 2e et 3e Etages sont bien divisées et constituent un logement très vaste et commode. Un Puits intarissable formé par une Source d'Eau très pure fournit de l'eau par une pompe au second étage. La cour est assez spacieuse pour être commode. On peut en outre se procurer un beau Jardin adjoignant la susdite Propriété à bon marché.

Cette Propriété doublera sans doute de valeur d'ici à peu d'années, vû que le beau et florissant Village d'Industrie est maintenant Chef-lieu Judiciaire.

CAPITALISTES, HATEZ-VOUS, profitez de l'occasion.

Il sera donné des Titres incontestables. On peut visiter cette propriété en tout temps. S'adresser sur les lieux à

FRS. LANDRY,
Marchand.

20 juin. am—65

IMPORTATIONS NOUVELLES.

CUIRS ET VINS.

MM. GALIBERT FRERES, Importateurs et Fabricants de Cuirs ont l'honneur de prévenir qu'ils ont reçu de leur Fabrique de Milhau (France) un immense Assortiment de Cuirs de toute espèce, vernis, lissés, cirés, Quartiers de Vaches, Bœufs, Buffles, Marsouins, Cuirs vernis de toutes sortes, Tiges de Bottes, Enpeignes, etc.

Le public sait que la Maison Franco-américaine Galibert et Cie. a reçu plusieurs mentions honorables et Médailles de première classe pour la fabrication de ses Cuirs. A la dernière exposition des Produits universels du monde, à Paris, cette Maison a encore obtenu une de ces Médailles de première classe.

La Maison Galibert a un Etablissement bien connu, à Montréal, rue St. Paul, No. . On y trouve aussi des Vins de premiers crus français, Champagnes, Bordeaux, Bourgognes et des Vins du Midi comme le Malaga, Oporto, Alicante, Musca, Madère, etc.

Toutes ces Marchandises viennent des Maisons européennes les plus en renom.

GALIBERT FRERES.

16 juin. 63

VENTES PAR ENCAN.

PAR BENNING ET BARSALOU.

AUJOURD'HUI.

PAPETERIE

ET

ARTICLES DE FANTAISIE.

LES soussignés ont reçu instruction de vendre à leurs magasins, rue St. François-Xavier, JEUDI, le 25 JUIN, un assortiment général de PAPETERIE et ARTICLES de FANTAISIE, consistant en:

Papiers Foolscap, Pot, Demy, Post, et à Note

—AUSSI—

Cinq caisses Papeterie assorti
Deux caisses Cartes à Jouer
Trois caisses Papier marbré

—AVEC—

Trois caisses Joujons français
Deux caisses Tabatières
Trois caisses Paniers de fantaisie
Dix caisses Pipes Allemandes de goût
Cinq caisses Eau de Cologne
Deux do Eau de Lavender

—ET—

Douze caisses Encre noire à imprimer
Quatre do do pour journaux
Deux do do pour livres

Vente à DEUX heures.

66 BENNING ET BARSALOU.

NOUVELLES

MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

Les soussignés vendront à leurs Magasins,

RUE ST. FRANCOIS-XAVIER,

SAMEDI PROCHAIN, 27 Juin,

Un Assortiment général de

Nouvelles Marchandises du Printemps,

NOUVELLEMENT REÇUES,

CONSISTANT EN—

Draps noirs et de couleur superfins d'Angleterre, Ouest
Casimires superfins unis et de goût, et Doeskins
Cobourgs noir et de couleur Lustré et Circassiens
Cachemires noirs et de couleur et Delaines 3-4 et 6-4
Indiennes de goût Madder et à falbalas 9-8
Indiennes bleu et de deuil, 9-8
Doeskins allemands, Tweeds et Drills
Mousselines, Gambroons, Mogadores et Drabbets
Cotons Blanc et Jaune, Cotons barrés
Etoffes pour Surtouts d'Eté, Russell Cords, et Alpacas Lustrés
Gants de Coton, Pantalons, Vestes, et Bas
Derries bleu, Cotons à tablier, Selicias et Casbans.

—AVEC—

Un assortiment général de HARDES FAITES.

—ET—

Un Fonds de BANQUEROUTE de DÉTAIL.

—AUSSI—

5 caisses Fils de Toile.

Vente à DEUX heures.

66 BENNING ET BARSALOU.

W. D. DUPONT,

Encanteur et Marchand a Commission,

No. 4, RUE St. JEAN,

(PRES DES BATISSES CUVILLIER.)

16 juin cm—63

JOHN BIRKS,

Ci-devant du Medical Hall,

PRENDS la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a ouvert son MAGASIN,

68, Grande Rue St. Jacques,

et sollicite une part du patronage par lequel il a été si libéralement favorisé autrefois. Son fonds de

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES

est de choix, et ses préparations sont faites avec beaucoup de soin, et il espère pouvoir satisfaire la Faculté Médicale et le public en général.

Il a aussi en vente les MÉDECINES PATENTÉES américaines et anglaises, PEIGNES, BROSSES, PARFUMERIES, SAVONS, et tous articles généralement en vente chez les Droguistes, et assure ses amis qu'il fera tout en son pouvoir pour établir un Dispensaire sur lequel on puisse compter.

20 juin. cm—64

RAIDE MORT.

POISON DE GARDNER POUR LES PUNAISES.

L'Exterminateur le plus certain.

CHOCOLAT FRANCAIS

ADOLPHE LAFONT, Fabricant de Chocolat, Boulevard et du Temple, Paris,

A l'honneur de prévenir le commerce en général, que le produit de sa fabrique a été reconnu par la Faculté de Médecine, comme un Article supérieur à tous les Chocolats fabriqués en France,

En vente chez

JOHN GARDNER,
Vis-à-vis Morrison, Cameron et Empey,
295, Rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

18 juin. aa—40

EN DEPARQUEMENT maintenant du navire "BROTHERS," et à vendre par les soussignés, en Douane ou les droits payés 600 caisses de CHAMPAGNE de MOET et CHANDON de leurs meilleurs marques, comprenant le "Grand Vin d'Angleterre," "Grand Vin Impérial," "Cachet Vert," "Fleur de Sillery," et "Sillery" de première qualité, en quarts et pintes.

LAMOTHE ET FRERE,
No. 192, Rue St. Paul.

18 juin. 64

Comité Local de l'Association Américaine pour le progrès des Sciences.

LE COMITÉ d'INVITATION et ACCOMMODEMENT donne avis qu'il a été déposé à la Bourse, rue St. Sacrement, un LIVRE pour enregistrer les noms de ceux qui peuvent offrir des logements aux membres de l'Association et convives invités au meeting qui aura lieu en cette ville au mois d'Août prochain.

Les messieurs peuvent se présenter à la Bourse et enregistrer leurs noms sur le livre, en indiquant ce qu'ils peuvent faire pour les hôtes ou le transmettre par lettre adressée au soussigné.

GEO. MOFFATT,
Président du Comité d'Invitation et d'Accommodement.

9 juin. 61

GAZ! GAZ!

Moyen Economique de s'Eclairer, Chauffer et faire la Cuisine tout a la fois.

M. FONTAIN,

nouvellement arrivé de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il s'est établi dans cette ville,

Rue St. Paul, No. 152.

Il construit des appareils nouveaux pour fabriquer le Gaz sur le même fourneau où l'on fait la Cuisine. Ces appareils tiennent fort peu de place, coûtent très bon marché, sont garantis et fournissent du gaz à

Cent pour Cent meilleur marché

que celui donné par les Usines de la ville.

M. FONTAIN tiendra à son Magasin tous les objets nécessaires à la confection du Gaz, pose des Tuyaux et Montures, et un assortiment de LAMPES des plus complets.

9 juin. 62

QUINCAILLERIES.

REFRIGERANTS ET GLACIERES
Doublés de Charbon de Terre.

LE REFRIGERATEUR est des plus commodes. De chaque côté il est muni de rayons de façon que l'on peut poser et enlever les plats sans toucher à la glace.

La GLACIERE du CORISSE A GLACE est parfaitement propre à la conservation des viandes, pendant la saison chaude.

On donnera aux acheteurs des instructions pour les tenir en bon ordre.

Boites en fils de fer pour conserver la viande, couvertes de plats en fils de fer.

GEORGE HAGAR,
203 et 204, Rue St. Paul.
16 juin. fm—35

AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, ET AU PUBLIC.

NOUVELLEMENT REÇUS:
Une grande variété de
PATRONS DE FER MARBRE,
Ardoise Marbrée,
DEVANT DE CHEMINEE EN MARBRE BLANC,
—AUSSI—
Un assortiment é égamment fini de
GRILLES ET GARDES-FEU.
Le tout à vendre au plus bas prix comptant.

RODDEN ET MEILLEUR,
No. 171, Grande Rue St. Jacques.
9 juin. bm—61

AUX HOTELLIERS ET FAMILLES PRIVEES.

NOUVEAU
Réfrigérant Patenté
OPÉRANT EN CINQ MINUTES!!!
Garanti comme devant
GLACER LES CREMES ET L'EAU
EN CINQ MINUTES!!!

Bien mieux et en beaucoup moins de temps qu'aucune autre sorte de Réfrigérants en usage. Son opération est simple et le résultat certain. Que l'on peut se procurer au

NOUVEAU MAGASIN DE FER DE
JAMES WALKER ET CIE.,
264, Rue St. Paul.
Ci-devant occupé par WM. LYMAN ET CIE.
12 juin. aa—63

NOUVEAU MAGASIN
DE
QUINCAILLERIE,
298, Rue Notre-Dame,
(Deuxième Porte de la Rue McGill.)

ONT constamment en mains les ARTICLES les plus NOUVEAUX, les plus ELEGANTS, et les plus UTILES, savoir:—
FOURNITURES de MAISONS (completes) dans toutes ses branches
SERRURES de toutes sortes
ARTICLES en CUIVRE—Un assortiment complet
ARTICLES en ACIER de toutes sortes.
COUTELLERIE des meilleures manufacturiers
VAISSELLE PLAQUEE sur B.M., W.M., et G.S., un assortiment choisi
ARTICLES en FER BLANC et VERNIS—Un assortiment considérable et varié
OUTILS de toutes sortes
GRILLES et GARDE-FEU Anglais et Américains
SIEGES en CRIN—Samuel Laycock et Fils
DRAPS EMAILLES de toutes couleurs et qualités
FOURNITURES pour Charpentiers, Plombeurs, Carossiers, Meubliers, Tapissiers, etc., et tous autres articles dans cette ligne.
FORBRIER ET CIE.,
2 juin am—58

COFFRES DE SURETE
A L'EPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS.

De toute dimension ou espece, toujours en main ou faits sur commande, au Magasin des
COFFRES DE FER
Grande Rue St. Jacques,
Vis-à-vis l'Hôtel Ottawa.

ON attire respectueusement sur ces Coffres l'attention des personnes qui veulent mettre à l'abri du feu et des voleurs leurs livres de valeurs. On prie le Public de venir les examiner, avant d'en acheter partout ailleurs.

J. F. MELLEN.
Agent pour la branche de Montréal, de la fabrique des Coffre-forts et Serrures *Union.*
4 juin. aa—59

RUES KING ET QUEEN,
MONTRÉAL.

ENGINS A VAPEUR,
CHAUDIERES A VAPEUR,
MOUVEMENTS DE MOULINS,
ROUES HYDRAULIQUES, Etc.,
DE TOUTES SORTES ET DE CONSTRUCTION LA PLUS AMÉLIORÉE.

Machines à Lever pour Magasins et Vaisseaux, Pompes de force et Pompes à feu stationnaires, Moulins à Ecorce et à Plâtres supérieurs.
Et toutes sortes de fontes en fer et cuivre.
—AUSSI—
Pig Iron, Plaques à Chaudières, Coke et Charbons, Briques, et Glèze à feu, Poussière de Charbon et Sable à mouler toujours en mains, tous de qualité supérieure et à des prix modérés.

GEO. SEYMOUR BRUSH.
2 avril. aa—113

RESTAURANT PARISIEN.
MAURY et ANSEL, Propriétaires.

CE Restaurant sera ouvert à dater du 22 du courant, et à dater de ce jour il sera pourvu des Meilleurs Articles qui pourront exister sur place; les gens qui voudront bien honorer ce Restaurant de leur confiance, n'auront qu'à en faire des éloges. Les propriétaires de cet Etablissement se chargeront de tous les Diners en ville, tels que NOCES, BALS, etc., etc. L'un des propriétaires nommé Maury, est un des premiers Cuisiniers. Ce Restaurant est situé No. 53, RUE NOTE-DAME. On y trouvera tout ce qu'il y a de meilleur tant en VINS qu'en LIQUEURS de toutes sortes.
18 juin. am—64

AUX ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS ET AUTRES.

MM. H. DIXON et CIE. ont le DROIT PATENTÉ pour l'usage du CIMENT GALVANIQUE A L'ÉPREUVE DU FEU de McINTOSH, dans cette section de la province. Ce ciment est en grand usage à Toronto, Hamilton et autres villes du Canada Ouest. C'est pour la toiture l'article le meilleur marché et le plus durable. MM. H. D. et CIE. sont maintenant prêts à faire des contrats pour couvrir les toits de Montréal, Ottawa et Québec. Tous les travaux sont garantis pour donner satisfaction. On peut voir M. H. Dixon à l'HOTEL de JOHN DIER, rue McGill, jusqu'au 20 courant; après cette date, à son Bureau, Berry Lane, près la rue St. Louis. Il fournira des références et des spécimens.
9 juin. 61

CHAUSSURES.

MANUFACTUREUR ET IMPORTATEUR
DE
BOTTES ET SOULIERS,
DE TOUTE DESCRIPTION,
En Gros et en Détail.
175, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 175.
16 juin. aa—

MAGASIN A MEILLEUR MARCHE,
175, Rue Notre-Dame.

VENANT D'ETRE REÇU, un splendide assortiment de
BOTTES et SOULIERS
DE
MANUFACTURE AMERICAINE ET FRANÇAISE,
Lesquels ayant été faits sur commande sont de main-d'œuvre et matériaux supérieurs.

Les genres suivants font partie de cet envoi, savoir:—" Souliers Thillon," " Bottes de Crimée," et " Souliers Criméen." EN GROS et en DETAIL, à des PRIX EXTREMEMENT BAS.

DANIEL HARMER,
175, rue Notre Dame,
Montréal.
16 juin 63

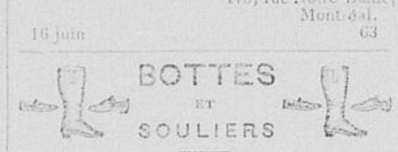

BOTTES ET SOULIERS

LE soussigné offre ses remerciments à ses pratiques pour l'encouragement qu'il a reçu d'eux depuis qu'il est dans les affaires, et prend la liberté de les informer qu'il a reçu de BOSTON, un assortiment complet de

BOTTES et SOULIERS,
pour DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES et ENFANTS.

Il attire aussi l'attention sur son fonds de SOULIERS Elastiques, Elgin et Nightingale pour Dames, et ses BOTTES Congrès, Bunkum et Wellington pour Messieurs;—ainsi que ses Bottes Monterey, Elastiques et Balmoral pour Enfants, manufacturés expressément pour le Commerce de Détail.

Malgré l'augmentation dans le coût du Cuir, il vendra les Souliers Nightingale et Elastiques 6s. 3d. par paire, et Union Elgin 5s. 6d.

☞Vente rapide et petit Profit.

D. PILBEAM,
96, rue McGill.
30 mai. cm—57

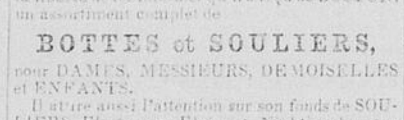

BOTTES ET SOULIERS
117, Rue Notre-Dame.
C. BEATTY

OFFRE ses remerciments à ses nombreux Amis et Pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, et prend la liberté de les informer que son ASSORTIMENT est maintenant COMPLET, et qu'il ne peut être surpassé en cette province tant sous le rapport de l'élégance, de la durabilité que du bon marché.

Mesures prises et commandes de toutes places remplies avec ponctualité.
20 mai. cm—53

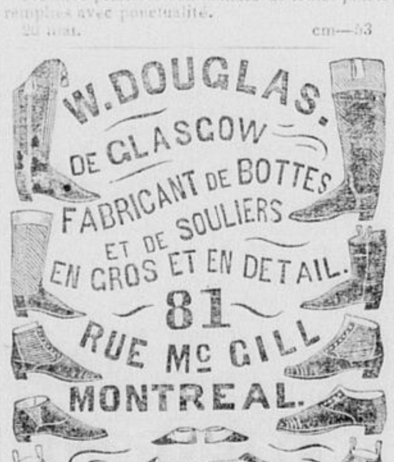

CONSTAMMENT en main un vaste Assortiment de BOTTES et SOULIERS de toute espèce qu'il vendra à bon marché, en Gros et en Détail pour argent comptant. Il ne négligera rien pour donner à ses pratiques une entière satisfaction.
7 mai. aa—47

MAGASINS DE CHAUSSURES
COIN DE LA
PLACE JACQUES CARTIER ET RUE S. PAUL
Nos. 113 ET 78.

LES Soussignés informent leurs Pratiques de la Ville et de la Campagne qu'ils ont augmenté considérablement leurs ETABLISSEMENTS dans le cours de l'hiver dernier, et qu'ils ont le meilleur Assortiment de CHAUSSURES qu'il soit possible de trouver, sur lequel ils attirent l'attention des Marchands de la Ville et de la Campagne et du Public en général.

LAPIERRE ET CADOTTE.
4 avril. cm—33

HOTEL DE LAVALTRIE,
TENU PAR A. LAFONTAINE.

LE propriétaire de ce SUPERBE HOTEL est prêt à recevoir des PENSIONNAIRES, soit pour la saison des chaleurs, pour un ou deux mois ou pour quelques jours seulement.

Cet établissement est de PREMIERE CLASSE; on y trouve tout le comfort possible. Des voitures sont tenues à la disposition des pensionnaires. Les prix sont TRES MODERES.
15 mai. bm—51

MAISON DE PENSION.
132, Rue Craig.
Madame Pratt

PREND la liberté d'informer les Messieurs qui désirent se mettre en pension, qu'elle OCCUPERA prochainement cette COMFORTABLE MAISON ci-devant occupée par GEO. BROWNE, Ecr., et qu'elle sera prête à recevoir CINQ ou SIX Messieurs comme PENSIONNAIRES le ou avant le 6 courant.

La maison est éclairée au Gaz et fournie de Bains chaud et froid.

Une famille pourrait s'y procurer un Parloir et des Chambres à coucher.
2 mai. bm—45

BIJOUTERIES, &C.

LA GRANDE COMETE.

LES personnes désireuses d'examiner minutieusement ce phénomène attendu, sont respectueusement informées que le soussigné vient justement de recevoir un grand assortiment de

TELESCOPES ACHROMATIQUES
DE JOUR ET DE NUIT,
D'UN POUVOIR EXTREMEMENT FORT,
Egalement précieux à l'Observateur Astronomique au Voyageur et Touriste.
AUSSI, REÇOIT MAINTENANT PAR LE
Steamer "CANADIAN,"
Un Assortiment Choisi de Beaux
MICROSCOPES ACHROMATIQUES,
LUNETTES D'OPERA en grande variété,
TELESCOPES de POCHE,
STEREOSCOPES, et
BELLES LUNETTES,
LONGUE-VUES MARINE de NUIT et de JOUR,
Avec une magnifique collection de
Nouvelles Marchandises de Gout Francaises,

De toute description, et beaucoup trop considérable pour être énumérée ici.

Tout le fonds ci-dessus ayant été choisi personnellement par le soussigné, avec le plus grand soin, durant l'hiver passé, dans les diverses manufactures Européennes, on se convaincra qu'il est, sinon le plus étendu, certainement le plus riche et le meilleur marché en Canada.

A. HOFFNUNG,
170, rue Notre-Dame,
En face de la Grande rue St. Laurent.
16 juin fm—43

LA
NOUVELLE MAISON FRANCAISE
HORLOGERIE ET BIJOUTERIE.
FAUCHE et JACOT,
No. 136, Rue St. Paul,
Vis-à-vis de Beauchemin et Payette, Libraires,

SE chargent de tous les articles en réparations, concernant la Bijouterie et l'Horlogerie, Pendules et Horloges en tous genres. Ayant travaillés dans les principales fabriques de Londres, Paris et Genève, tous les ouvrages sortant de cette maison seront garantis et à des prix tres modérés.

On trouvera aussi dans leur magasin un joli choix des articles suivants:
PENDULES en Marbre de Paris, marchant 21 jours, avec sonnerie aqec sujets de bronze pur.
HORLOGES en tous genres, Réveil-Matin.
MONTRES en Or et en Argent, bonne qualité, garanties.
ARTICLES pour le culte catholique tels que CROIX, CHAPELETS, BENITIERS, etc.
Une grande variété de BIJOUTERIES: Bracelets, Chaines en or et en argent, Bagues, Joncs, Epingles, etc.
Bracelets et Coliers en Perles et corail.
FOURNITURES et OUTILS d'HORLOGERIE, Glaces et Vitres de Montres provenant de la fabrique de Genève, la mieux renommée pour ces articles.
Achats et échange de matières d'or et d'argent.
La meilleure réception, etc., réservée aux personnes qui voudront bien les honorer de leur visite.

FAUCHE ET JACOT,
Rue St. Paul, 136.
6 juin. 60

Avis Special
CONSERVATION DE LA VUE,

PRESEVATION DE LA CECITE.

MM. ROSENTHAL et MICHAEL, célèbres Opticiens de la Ville de Berlin (Prusse), ont l'honneur d'annoncer aux citoyens de Montréal et des environs, qu'ils visitent cette ville avec une grande collection des articles suivants:

LANTERNES MAGIQUES,
INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUE,
TELESCOPES, MICROSCOPES,
LORGNETTES DE THEATRE,
Doubles et Simples,
LORGNONS D'OPERA,
Pour Dames et Messieurs,
Ainsi qu'un vaste Assortiment de leurs célèbres
LUNETTES ECOSSAISES PEBBLE
Qu'ils mettront en vente à leur Salle,
No. 18, Grande Rue St. Jacques,
Au-dessus de MM. GIBB ET CIE., la porte voisine de la Banque *British North America.*

HEURES de CONSULTATION de 9 heures A.M., a 6 heures P.M.

Ces Lunettes, non seulement protégent l'œil, mais renforcent la vue. Leur excellence a été reconnue par plusieurs des plus célèbres oculistes d'Europe et des autres pays qui les ont recommandés comme les plus convenables et utiles à l'œil, ce dont les acquéreurs peuvent se convaincre personnellement.

Ces Lunettes correspondent si exactement à la courbe de l'œil que la lumière venant de toutes les directions est entièrement réfléchie aussi fortement qu'au centre même du verre Cela permet aux personnes qui ont la vue faible de poursuivre leurs occupations à la lumière du jour ou des flambeaux, sans éprouver la moindre sensation ou dérangement de la vue, ce que produisent généralement les verres ordinaires.

TÉMOIGNAGES.

Hamilton, novembre 1856.

Nous, soussignés, ayant fait usage des Instruments d'Optique et Lunettes Ecossaises Pebble de la Manufacture de Rosenthal et Michael et ayant soigneusement examiné leurs puissances et qualités, nous certifions les avoir trouvés bons et pouvons les recommander au public comme bien dignes de considération. Nous pouvons particulièrement recommander les Lunettes écossaises Pebble pour la protection qu'elles apportent à l'œil et l'augmentation de la clarté et de la puissance de la vision.

JOHN O. HATT.
JAS. KIRKPATRICK,
D. WRIGHT
JOHN MITCHELL,
ROBT. W. KERR.

Québec, 10 *octobre* 1856.

Je certifie par la présente que j'ai acheté chez MM. Rosenthal et Michael une paire de Lunettes Ecossaises Pebble dont j'ai été très satisfait. Je puis recommander ces messieurs comme des opticiens habiles.

E. BOWEN, D. C. L.

Québec, 10 *octobre* 1856.

J'ai le plus grand plaisir à donner mon témoignage des bons effets produits sur ma vue par l'usage d'une paire de Lunettes Ecossaises Pebble achetée chez MM. Rosenthal et Michael, et je puis les recommander en toute confiance à ceux dont la vue est affaiblie.

R. GLOVER.
5 mai. fm—46

CARTE.

LE Soussigné ayant commencé des affaires dans les Bâtisses No. 204, rue Notre-Dame, (Entrée par la Porte-cochère) ci-devant occupées par Campbell Bryson, Jr., prend la liberté d'informer respectueusement ses amis et le public en général qu'il a en mains et offre en vente, à bas prix, un approvisionnement complet et choisi avec soin, de Thés, Cafés, Epices, etc. Aussi, un assortiment choisi d'Eaux-de-Vie et Liqueurs des meilleures marques, avec un assortiment complet des meilleurs articles dans cette ligne.

Marchandises portées à domicile, dans aucune partie de la Cité, gratis.

JOHN HENDERSON,
204, Rue Notre-Dame.
12 juin. am—63

CHAPELIERS.

ETABLISSEMENT
EN GROS ET EN DÉTAIL,
DE
Chapeaux, Casquettes et Pelleteries
A LA MODE,
DE
A. BRAHADI,
113, Rue Notre-Dame,
(Troisième porte à l'Ouest du Palais de Justice.)
MONTREAL.

M. A. BRAHADI prend la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable et élégant de CHAPEAUX et CASQUETTES, lesquels, sous le rapport du confort, de la durée et du bas prix ne peuvent être surpassés en cette ville.
5 mai. cm—46

ANT. BAZINET,
Chapelier et Manchonnier,
152, RUE BLEURY, 152,

M. A. B. tient en mains cette année un assortiment très étendu de
CAPS EN DRAP
dont la beauté et la bonté ne peuvent être surpassées et dont il disposera à prix réduits

Les marchands de campagne trouveront leur avantage à visiter l'établissement ci-dessus, vu la bonté de l'ouvrage et la modicité des prix.

Les personnes qui ont des pelleteries à faire arranger, devront les envoyer de suite, vu la quantité considérable qu'il reçoit chaque année et la presse où il est ordinairement un peu plus tard.
28 avril. aa—96

E. KOBLINSKI,
CHAPELIER ET MANCHONNIER,
En Gros et en Détail,
212, Rue Notre-Dame, 212.

E. KOBLINSKI désire informer ses nombreuses pratiques et le public qu'il a en mains un grand assortiment choisi de

CHAPEAUX ET CASQUES
AVEC UN
NOUVEAU STOCK DE PELLETERIES

de toutes grandeurs et qualités, confectionnées ce printems, sous sa DIRECTION PERSONNELLE, des meilleurs matériaux, et d'une manière qu'il est IMPOSSIBLE de SURPASSER en cette ville, soit pour la forme ou la durée. Le tout à vendre en Gros et en Détail, aux plus bas prix du marché.

E. KOBLINSKI saisit cette occasion pour remercier ses pratiques en général pour le patronage libéral qu'il en a reçu depuis qu'il a commencé des affaires, et il espère, par une STRICTE ATTENTION et une grande PONCTUALITÉ, mériter la continuation de la faveur publique.
11 nov. aa—66

MARCHANDISES.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT
DE
DENTELLES et BRODERIES

C. HEALY prie respectueusement le public de venir visiter son ASSORTIMENT de
DENTELLES
anglaise et étrangère, comprenant une grande variété de MARCHANDISES utiles et à bon marché, remarquables par leur excellence et leur durée en fabrique et par la NOUVEAUTE DE L'INVENTION et la BEAUTÉ DU DESSIN.

Les arrangements de M. C. Healy lui permettront de fournir aux plus bas prix du marché toutes les MODES NOUVELLES et FASHIONABLES.

C. HEALY, PASSEMENTIER,
214, rue Notre-Dame,
La porte voisine de Mme Footner.
20 juin. cm—50

GOUT! GOUT!! GOUT!!!

AUX
MARCHANDS DE CAMPAGNE
BIJOUTERIE,
PARFUMERIE!!
PEIGNES!! BROSSES!!!
COUTELLERIE!!!
PAPETERIE,
ET
OBJETS DE FANTAISIE!!
EN GRANDE QUANTITÉ,
A vendre en GROS à très bon marché,
Par
D. W. BLAIR,
Importateur,
291, Rue St. Paul.
12 mai. cm—49

GOUT! GOUT!! GOUT!!!

MARCHANDISES.

ROULEAUX DE FILS DE DICK.

LE Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Emportateurs de ROULEAUX DE FIL que MM. JOHN DICK ET FILS ont recommencé la manufacture de cet excellent Fil, connu par leur nom sur le Marché; et qu'ils en tiennent maintenant un VASTE ASSORTIMENT, qu'ils offrent a des prix au-dessous du coût d'importation.

WILLIAM HOBBS, Jr.,
Ancien Echange, rue St. Joseph.
30 mai 57

PREMIÈRE QUALITÉ DE
BAS, GANTS ET CHEMISES,
CRAVATES, COLLETS, ATTACHES, ETC.,
Au No. 149, Rue Notre-Dame.

CALEÇONS et Chemises de dessous Soie Chinoise véritable
Bas, Gants et Chaussettes do do
Caleçons et Chemises dessous beau Fil de Lisle
Chaussettes do
Do Merino
—AUSSI—
Un grand assortiment de Chemises, Bas, etc., de Coton de goût, etc.
Agent pour les "CHEMISES VOLLKOMMEN."

Le mérite particulier qu'ont les "Chemises Voilkommen" est dans l'épaulette dont la coupe est faite de façon à lui garantir, à cause de ses avantages, l'adoption du titre distinctif ci-dessus ou chemises parfaites.

☞On a besoin de 8 ou 10 bonnes FAISEUSES de CHEMISES

F. GROSS,
Manufacturier de Collets et Chemises,
149, Rue Notre-Dame.
23 mai. 53

NOUVELLES
MARCHANDISES.
Mme. BRAULT & DORVAL
128, Rue Notre-Dame,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et le public en général, qu'ils ont fait de grandes améliorations à leur maisonqui les mettent en état de garder un des meilleurs assortimens dans cette ligne, tant de Goût que d'Etape, tels que—

SOIE DE COULEUR,
Do do GLACÉE,
SOIE NOIRE,
Do do GLACÉE,
SATIN de toute sorte.
ECHARPES BROCHÉES,
CHALES DE SATIN,
PATRONS DE ROBES de toutes sortes,
BAREGE à ROBES,
MOUSSELINE de LAINE FRANÇAISE,
MÉRINOS FRANÇAIS,
THIBETHS,
COBOURGS,
CACHEMIRES,
GANTS D'ALEXANDRE,
TAPIS DAMAS MOIRE,
DRAPS,
CASIMIRES,
DOESKINS
TWEEDS,
PATRONS DE VESTES,
CHEMISES FAITES,
Et une grande variétéd'articles trop long à énumérer.

Ces Marchandises toutes nouvelles et dans les derniers goûts seront vendues à petit profit.
12 mai. aa—48

NOUVEAUX TAPIS,

Des métiers des plus célèbres fabricants.
VELOURS, IMPERIAUX,
TAPISSERIE, KIDDERMINSTER,
BRUXELLES, ALLEMANDS,
Toiles Cirées, Tapis de Foyer, Droguets, Tapis d'Escaliers en quantité considérable de
L'IMPORTATION DE CET ETE.

En conséquence de nouveaux changements et améliorations, les magasins des soussignés sont très bien disposés pour une exhibition des marchandises et ils invitent respectueusement le public à venir examiner
Les Riches Dessins.
De TAPISSERIES qu'ils peuvent offrir maintenant.
EN GROS ET EN DETAIL.
R. CAMPBELL ET CIE.,
18 avril. 39

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES,
EN GROS SEULEMENT.

PAR les Vapeurs de ce Printemps et les Navires Voiliers *via* Boston et Portland—
Drap, Doeskin, Etoffes pour Habillement, Rubans, Parasols, Châles, Mousselines, Cotonnades imprimées, blanches et grises, Coton barré, Flanelles, Bas, Gants.

FOURNITURES DE CORDONNIERS.
Et assortiment général de MERCERIES, PETITS ARTICLES.

Un nouvel approvisionnement sera reçu par les plus prochains navires par voie du St. Laurent. Les pratiques sont priées de faire attention à cet avis.

☞*CONDITIONS LIBERALES.*☜
R. CAMPBELL ET CIE.,
Rue St. François Xavier.
18 avril. aa—39

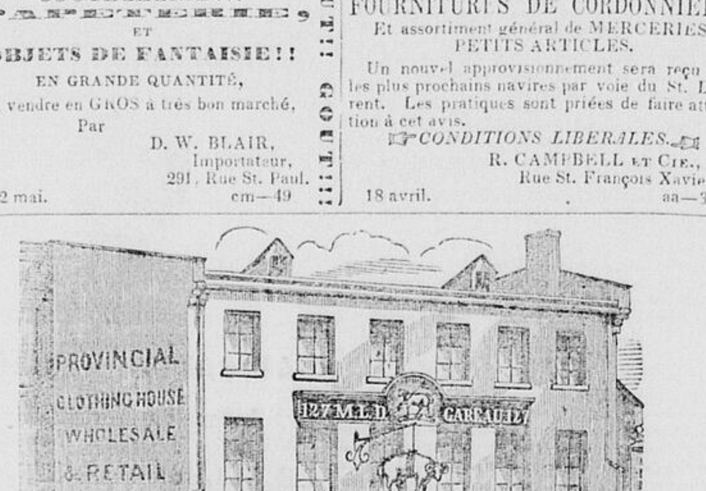

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE.

LE Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a reçu et reçoit encore un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'Eté telles que:

Des Casimires. Noirs et de Fantaisie, Plaids, Tweeds, etc., pour pantalons.
— AUSSI—
Une grande variété d'Etoffe de Fantaisie pour Gilets, et autres Etoffes de choix.

Il fera le tout à ordre dans le dernier goût et à des prix assez bas pour satisfaire toutes les classes.

Comme il reçoit par chaque Steamer les Patrons des dernières modes, cela lui donne la facilité de confectionner les vêtements qui lui sont commandés avec cette élégance merveilleuse qui a placé si haut la réputation des Tailleurs Parisiens.

Il a toujours en mains un assortiment des plus complets de Hardes faites qui ne le cède à aucun pour l'élégance de la coupe et la finesse des tissus, la solidité de la couture et la durée des matériaux.

Il tient aussi pour les messieurs une grande quantité de Chemises blanches et de couleurs, Chemises de Flanelles, Caleçons de laine et autres, Cravates, Cols, Collets, Mouchoirs de poches, Gants, Bretelles.

Le Soussigné achète tous les ans sur les meilleurs marchés d'Europe et des Etats-Unis les dernières nouveautés pour argent comptant et ayant acheté dernièrement plusieurs STOCKS de Banqueroute, cela lui permet de servir ses pratiques à des prix bien au-dessous des autres établissements de ce genre.

On trouvera toujours chez lui les articles les plus fashionables, les Etoffes de Fantaisie les plus à la mode pour Hardes de Printems et d'Eté aux prix les plus bas.

Les Marchands qui désirent faire des achats en Gros de Hardes Faites trouveront qu'il est de leur avantage de venir examiner son assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

Il espère que ses amis et ses nombreuses pratiques lui continueront le patronage qu'ils lui ont accordé à cause de la modicité de ses prix et de sa ponctualité à exécuter toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer.

M. L. D. GAREAU.
6 avril aa—38

MARCHANDISES.

J. CAMPBELL,
MARCHAND-TAILLEUR,
No. 14, GRANDE RUE ST. JACQUES,
MONTRÉAL,

VIENT de déballer un Assortiment supérieur de MARCHANDISES adaptées pour la saison actuelle et prochaine, choisies sur les Marchés de LONDRES et PARIS, sur lequel il attire l'attention du public.

CAPOTS A L'EAU REVERSIBLES faits de la meilleure description pour convenir aux acheteurs.
9 juin. aa—25

BAS, GANTS, PÀRASOLS,
Habits de Dessous pour l'Ete,
FLANELLES, COTONS A CHEMISE,
CHEMISES BLANCHES ET REGATTA POUR MESSIEURS,
CHEMISES DE FLANELLE DE GOUT,
Collets, Attaches, Bretelles,
ETC., ETC., ETC.,
A DES PRIX QUI DEFIENT LA COMPETITION,
CHEZ
Ringland et Ewart,
272 RUE NOTRE-DAME.

Pour argent comptant seulement. Point de second prix.
26 mai. ar—33

ECONOMIE DOMESTIQUE.
MAGASIN EN GROS ET EN DETAIL,
172, Rue St. Paul, 172.

LES Soussignés, tout en remerciant leurs nombreuses pratiques et le public en général pour l'encouragement très libéral dont ils ont été favorisés, profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages, leur assortiment complet de

MARCHANDIZES

choisies dans les premières Maisons d'Europe par un des associés; consistant en grande partie en DRAP de toute nuance, CASIMIRE pour Pantalons et Vestes, qu'ils feront à ordre vû qu'ils se sont assurés les services des meilleurs Tailleurs de Montréal.

Les Soussignés ont aussi un très grand assortiment de
HARDES FAITES,
pour hommes et enfants; aussi un assortiment complet de Cols Collets, Chemises,
CHAPEAUX et CASQUETTES,
VALISES, Porte-manteaux, Parapluies, et un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.

Si vous cherchez votre intérêt, vous le trouverez en visitant leur Magasin, au No. 172, Rue St. Paul.

RACICOT ET PELLAND,
19 mai. cm—52

DENTELLES ET BRODERIES,
ANGLAISES ET ETRANGERES,
EX STEAMERS " AMERICA " ET " INDIAN."

J. PARKIN a le plaisir d'annoncer que son Assortiment de
DENTELLES ET BRODERIES,
Est prêt pour l'inspection depuis Lundi, le 11 courant, et compose l'une des plus attrayantes Exhibitions de Dentelles et Broderies qui ait jamais été soumise aux Dames de Montréal.

Ces Marchandises ont été choisies avec beaucoup de soin, et forment un assortiment varié, étendu et précieux des genres les plus en renommés et les plus fashionables de
Londres, Paris et Bruxelles.

J. P. requiert avec confiance l'attention sur ses PRIX, étant bien persuadé que des articles de même goût, genre et qualité ne peuvent être vendus à des prix plus modérés.

Les nouveaux Cols et Manches Piccolomini depuis 10s. le set.

J. PARKIN, Passementier,
162, Rue Notre-Dame.
14 mai. cm—50

BOUDREAU FRERE

ONT l'honneur d'annoncer au public en général qu'ils ont
OUVERT UN MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES
En Détail dans la Maison ci devant occupée par
BOUDREAU, HERARD ET CIE.

Ils prennent la Liberté d'attirer l'attention des nombreuses pratiques de cette ancienne maison et de les inviter à visiter leur Nouvel Etablissement, qui sera tenu sur un pied aussi bon et aussi respectable qu'aucune autre maison de la ville dans la même ligne.

Ils auront toujours en mains un assortiment général de SOIES, SATINS, DRAPS, CASIMIRES, COTONS, TOILES, GANTS, RUBANS, BAS, et MERCERIES.—AUSSI: CREPES, MERINOS, COBOURGS, PARAMATA, et toutes sortes d'Etoffes Noires pour Deuil. Qu'ils vendront à **BAS PRIX** pour **Argent comptant seulement.**

Prix marqués en chiffres, et PAS DE SECOND PRIX.

BOUDREAU FRÈRE,
200, Rue Notre-Dame.
21 juin. aa—62

A VENDRE
PAR LES SOUSSIGNÉS.

Marchandises Sèches,
Epiceries,
Moulanges Françaises,
Pierres à Moulanges,
Toiles à Bluteaux.
Nos. 133 et 135, Rue St. Paul.
E. HUDON, FILS ET CIE.
14 mai. 50

ROY & FRERES,
MARCHANDS EPICIERS

ONT l'honneur d'annoncer au Public qu'ils ont formé une NOUVELLE MAISON sous le nom de **Roy et Frères,** par l'admission de M. ADOLPHE ROY leur frère, un des associés de la Maison **Roy et Dufort.**

MM. les Marchands de la Campagne et les personnes qui voudront bien les honorer de leur patronage trouveront chez eux l'Assortiment le plus complet et le plus varié d'EPICERIES, VINS, LIQUEURS, Etc.

Les Membres du Clergé sont respectueusement informés que **Roy et Frères** tiennent spécialement pour l'usage des Fabriques, des Vins purs importés directement, des Cierges, de la Cire, etc.

Dans la vue d'étendre leur Commerce ils ont considérablement agrandi leur Etablissement en ajoutant à leur Magasin le local No. **101,** Rue St. Paul, ci-devant occupé par **Roy et Dufort.**
19 mai. 52

WILLIAM H. SMITH,
SCULPTEUR, DOREUR,
FABRICANT DE
CADRES ET TRUMAUX
POUR
MIROIRS ET PEINTURES.
No. 44, Grande Rue St. Jacques,
(Seconde porte à l'Ouest de la Banque Molson.)
30 avril. 44

MARCHANDISES.

Mme SILVERMAN,

MODISTE, MODISTE,
164, Rue Notre-Dame.

MADAME S. prend la liberté d'informer les Dames de Montréal et des environs que ses Chambres de Montre sont maintenant ouvertes et qu'on y trouvera
L'assortiment le plus Riche et le plus Varié de
MODES DE PARIS,
Qu'il soit possible de trouver dans la Cité.

LES DAMES DESIRANT SE PROCURER
DES
CHAPEAUX
De quelque sorte que ce soit,
FLEURS FRANCAISES, RUBANS, ETC.,

D'un goût et d'une élégance supérieur, sont invitées de venir visiter son établissement bien connu, No. 164, rue Notre-Dame, avant d'acheter ailleurs. Elle a de plus

Un assortiment considérable et varié
D'ARTICLES de FANTAISIE
De la meilleure qualité et aux plus bas prix.

Robes et Mantilles faites, coupées et ajustées dans les derniers goûts.

☞Rappelez-vous le No. 164, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Magasin de Musique de M. Prince.
12 mai. aa—48

MAISON CANADIENNE.
Enseigne du Pavillon tricolore.
MARCHANDISES NOUVELLES
De Printemps et d'Eté.
TURGEON,

No. 136, Rue Notre-Dame.

REÇOIVENT actuellement au-dessus de 200 Caisses et Paquets de MARCHANDISES SECHES NOUVELLES telles que:—

Nouveaux Chapeaux, Rubans, Bareges, Tissus français, Glacés de goût, Moirs antiques, Glacés noir, Parasols, Gants de Kid de Dames, Gants de Kid de Messieurs, Gants de Soie, Draps, Casimires, Bas de fil, Bas de Soie, Damas, Couvrepieds Marseille, Tapis de laine, Tapis de table, Fleurs, Plumes, Popelines irlandaises, Delaines françaises, Echarpes en tissés, Echarpes en bareges, Echarpes en cachemire, Dentelles soie, Dentelles fil, Chemisettes, Manchettes, Robes d'Enfants brodées, Illusions, Mousselines à Rideaux, Mousseline suisse, Toiles fines, Toiles damassées, Toiles écrues, Toiles à Draps.

DÉPARTEMET DES DAMES.

Robes Polkas, Chapeaux, Habillements d'Enfants confectionnés au dernier goût et sous le plus court délai.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS.

Hardes faites, Chapeaux de soie et de laine, Surtout, et Manteaux en caoutchouc.
12 mai. aa—48

LA COMETE DU 13 JUIN 1857!
LA FIN DU MONDE!!
LA MAISON PLAMONDON!!!

Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chû tout au travers de notre tourbillon;
Et s'il eût en chemin, rencontré notre terre,
Elle eût été brisée en morceaux comme verre
MOLIERE

L'APPARITION de la comète, qui, suivant l'astronome Mathieu Laensberg, doit heurter la terre le 13 juin prochain, c'est-à-dire, dans deux mois et cinq jours de cette date, et qui par conséquent amènera la fin du monde, a répandu la terreur chez tous les habitants du globe, de Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome. Et vu que cette terreur pourrait amener des résultats désastreux, M. L. Plamondon qui a toujours réussi à mettre ses compatriotes à l'abri de toute espèce de catastrophe, a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a dans son magasin, Rue St. Paul, Montréal, un excellent moyen de détourner le heurtement de notre terre et d'empêcher par là la fin du monde. Que tous ceux donc qui veulent jouir agréament d'une longue vie et qui ne veulent pas voir la fin du monde, s'empressent de venir visiter son magasin où ils trouveront tout ce qu'il faut en fait de hardes faites, du premier goût, de la première qualité, et au meilleur marché que partout ailleurs, ainsi qu'un assortiment complet de Marchandises Sèches de la meilleure qualité qu'il offre en vente au plus bas prix possible. M. Plamondon garantit que la fin du monde n'arrivera pas d'ici à deux cents mille ans, si l'on veut bien prendre les moyens seuls efficaces de détourner cette affreuse catastrophe, en fréquentant son Magasin, et en y achetant toutes les Marchandises dont on peut avoir besoin suivant les saisons.

M. Plamondon donne la preuve de ses avancés et garantit l'existence du monde pendant encore 200,000 ans, par la liste suivante des effets qu'il met en vente; et on verra par les nombreux effets que contient cette liste, qu'on peut s'habiller à son magasin et s'y pourvoir de marchandises de toute espèce pendant au moins 200,000 ans.

Voici un faible aperçu des effets qu'on peut acheter au magasin de M. Plamondon pour se protéger contre la fin du monde:

1400 Surtouts [frock coats] drap noir superfin, de 50s. à 100s.
1250 Surtouts [frock coats] drap noir superfin, de 20s à 40s.
1250 d'un nouveau genre de drap et de Casimire de fantaisie.
375 Surtouts Elastiques, de 15s. à 50s.
250 paires Legings, de 6s. 3d. a 8s. 9d.
175 Surtouts Elastiques blancs, de 20s. à 25.
1575 Pantalons Casimire noir, de 20s. à 40s.
1400 de 10s. à 20s.
750 de Casimire de couleur, de 15s. à 35s.
2500 Vestes de satin noir et de couleur ainsi que de différents goûts, un assortiment complet de drap fin et de Casimire pour tous les goûts.
1000 Chemises blanches, de différentes qualités, de goûts et de couleur.

M. Plamondon attend par les premiers arrivages du printemps une grande variété de marchandises de goût, consistant principalement en Casimire et en drap, et il tient continuellement à son magasin de bons tailleurs pour prendre la mesure de ceux qui veulent se faire habiller à ordre.

LOUIS PLAMONDON,
No. 16, rue St. Paul,
Montréal.
7 avril. aa—34